

Le bâti comme

composante de la forme urbaine

Rumegies

Phase 1 : secteur de la Campagne Habitée

Niveau 2

▶▶▶ Diagnostic raisonné du patrimoine bâti en Scarpe-Escout



avec le soutien financier de :



> Objectifs du diagnostic raisonné

Le diagnostic raisonné du patrimoine bâti sur le territoire du Parc naturel régional Scarpe-Escaut correspond au premier axe d'action du Programme de préservation et de valorisation du patrimoine bâti élaboré en partenariat entre le Parc, la DRAC Nord-Pas-de-Calais et le CAUE du Nord. Celui-ci correspond au volet « connaissance » du programme et est complémentaire du deuxième axe portant sur l'animation du programme et l'accompagnement des projets.

Le diagnostic raisonné a pour but d'améliorer la connaissance du patrimoine bâti sur la campagne habitée afin de pouvoir :

- > définir ses caractéristiques majeures
- > cibler les priorités d'action
- > alimenter l'élaboration d'outils de communication
- > compléter les connaissances techniques nécessaires aux actions de restauration ou autres interventions de conseil.

Afin d'appréhender le patrimoine bâti dans toutes ses dimensions, ce diagnostic se décline en trois niveaux d'analyse correspondant à un emboîtement d'échelles :

- > niveau 1 : le patrimoine bâti comme composante du paysage
- > **niveau 2 : le patrimoine bâti comme composante de la forme urbaine**
- > niveau 3 : le patrimoine bâti comme élément architectural

Date : Octobre 2005

Chargés de mission :

Anne Braquet
Christophe Rouvres
Caroline Delmarle
Damien Le Franc

> Objectifs du niveau 2 : le patrimoine bâti comme composante de la forme urbaine

Ce cahier communal s'intègre dans le niveau 2 de la démarche d'inventaire raisonné du patrimoine bâti en Scarpe-Escaut.

Ce niveau d'étude propose d'aborder l'organisation du bâti au regard de sa répartition, sa forme, sa densité, ses fonctions, ses rapports bâtis / non bâtis... mais également de rechercher les caractères communs aux formes bâties, mettre en évidence leurs particularités et faire émerger des enjeux et des orientations en matière d'évolution urbaine.

Le cahier fait, à ce titre, partie d'un ensemble regroupant :

- > Dix cahiers communaux
- > Un document de synthèse, basé sur une comparaison des différentes analyses communales, qui permet d'identifier les tendances générales en terme d'enjeux et d'orientations pour l'évolution urbaine du secteur ainsi que de mettre en évidence les phénomènes urbains particuliers.

Avertissement : Certaines données d'analyse restituées dans ce document peuvent avoir évoluées depuis la date d'observation.



Association soutenue par le Conseil Général du Nord

Dossier n° 20010072 CAUE du Nord 98 rue des Stations - 59000 Lille - tél 03 20 57 67 67 - fax 03 20 30 93 40 - email caue59@caue59.asso.fr - site internet www.caue59.asso.fr

p 4 à 7

Présentation

> Situation et ensemble bâti

> Caractéristiques générales et morphologie

p 8 à 10

Les ambiances paysagères bâties

> Situation et définition

p 12 à 39

Les sous-ensembles bâtis

> Situation et définition

> Le noyau

> Les autres sous-ensembles

p 38

Informations générales

Plan de présentation

Rumegies



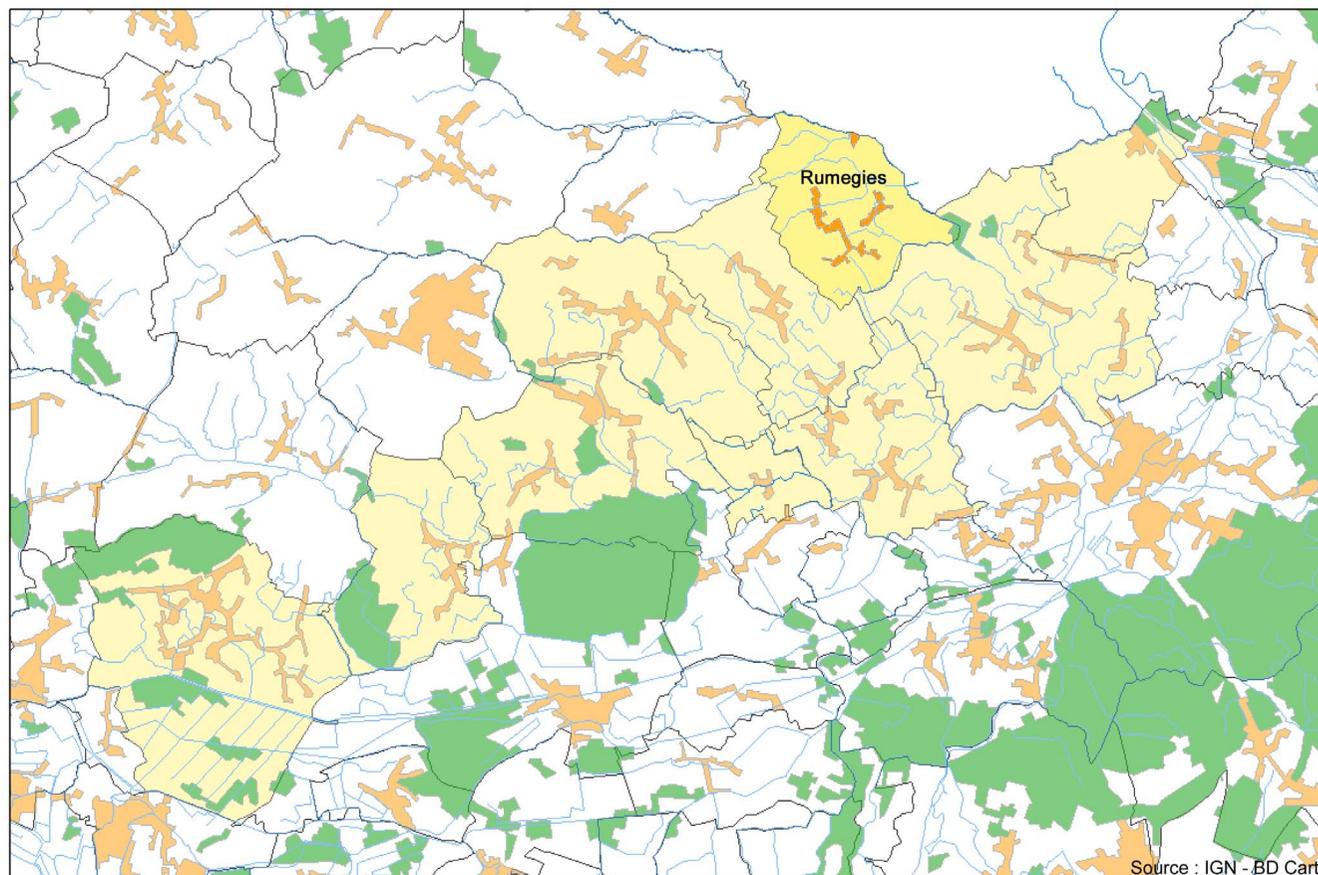
> Situation

La campagne habitée dans le parc



Ces cartes permettent de replacer la campagne habitée (notre secteur d'étude) par rapport au territoire du Parc Naturel Régional, et plus particulièrement la commune de Rumegies au sein de cette campagne habitée.

Rumegies dans la campagne habitée

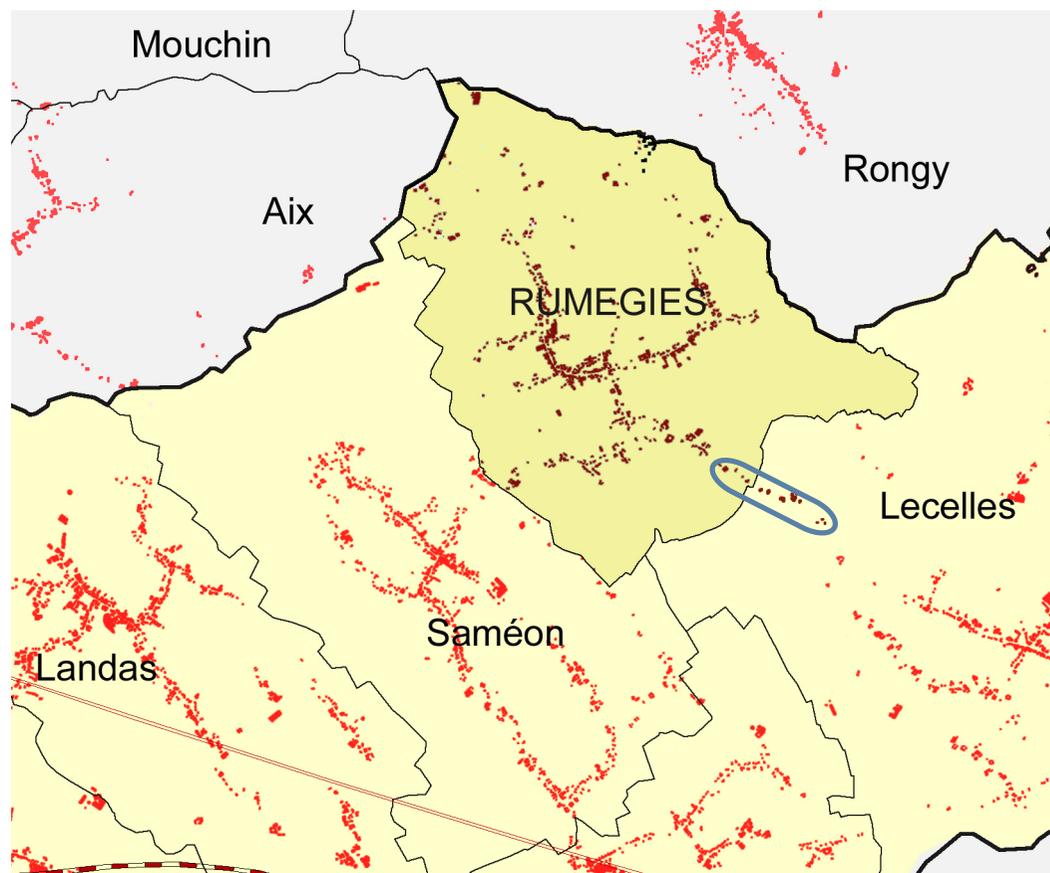


> L'ensemble bâti

Sur les bases du découpage communal, nous définissons ici l'ensemble bâti sur la commune de Rumegies. Il s'agit ici de bien identifier un ensemble bâti cohérent. Ainsi les limites administratives sont parfois dépassées afin d'appréhender et d'assurer la cohérence des continuités bâties existantes ainsi que celle des étapes suivantes de l'analyse.

Dans le cas de Rumegies, on observe que :

- les quelques habitations situées au sud-est appartenant à la commune de Lecelles sont reprises dans cette analyse. Coupés du reste de l'urbanisation de Lecelles par un territoire étendu où le bâti est absent, ces constructions prolongent celles de Rumegies, au Grand Chemin.

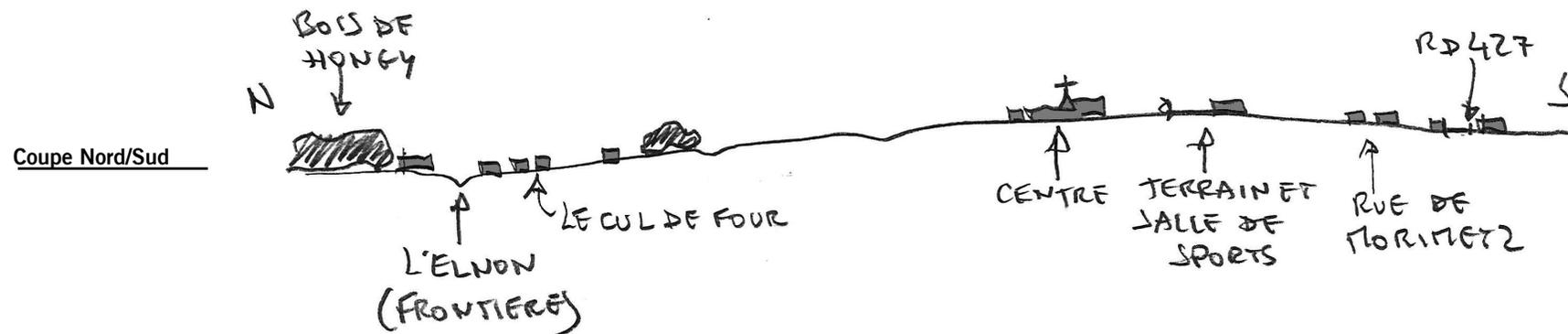


> Caractéristiques générales et coupes morphologiques

Rumegies se situe dans le nord de la « Campagne Habitée ». Le village est installé sur une petite butte entre le versant de l'Elnon et le versant de la Scarpe. Le bâti, relativement éparé au nord du village, se regroupe soudainement au contact de la forêt, à la frontière, au côté du hameau belge de Howardries. Sinon, il s'étire depuis le centre le long de plusieurs voies de manière assez dense et continue, laissant, de part et d'autre, de vastes espaces non bâtis, dont l'un est lourdement marqué par la présence des équipements sportifs.

TOPOGRAPHIE					HYDROGRAPHIE				OCCUP. SOL VÉGÉTALE					FORMES URBAINES					DENSITE DU BATI			ACTIVITES DOMINANTES																		
Plateau	Plaine	Butte	Crête	Versant	Fond de vallée	Rivière	Canal	Fleuve	Douves	Ruisseau	Etang / Mare	Marais	Fossés	Grands massifs forestiers	Massifs morcelés	Peupleraies	Bocage	Prairie	Cultures	Pépinnières	Simple	Rue	Dédouble	En étoile	En Tou en Y	Hameaux	Ecart	Cordons bâtis	Étirements	Extensions	Isolés	Continu	Discontinu	Lâche	Agricole	Administrative	Commerciale	Industrielle / PME PMI	Touristique	Résidentielle
																										2	20	5		5	4	N.Ex.Cb	H.Cb							

Noyau	N	hydrographie
Ecart	Ec	occupation du sol
Hameaux	H	activités dominantes
Extensions/	Ex:	
Isolés / secteur d'isolés	I/Si	
Étirements	Et	
Cordon bâti	Cb	

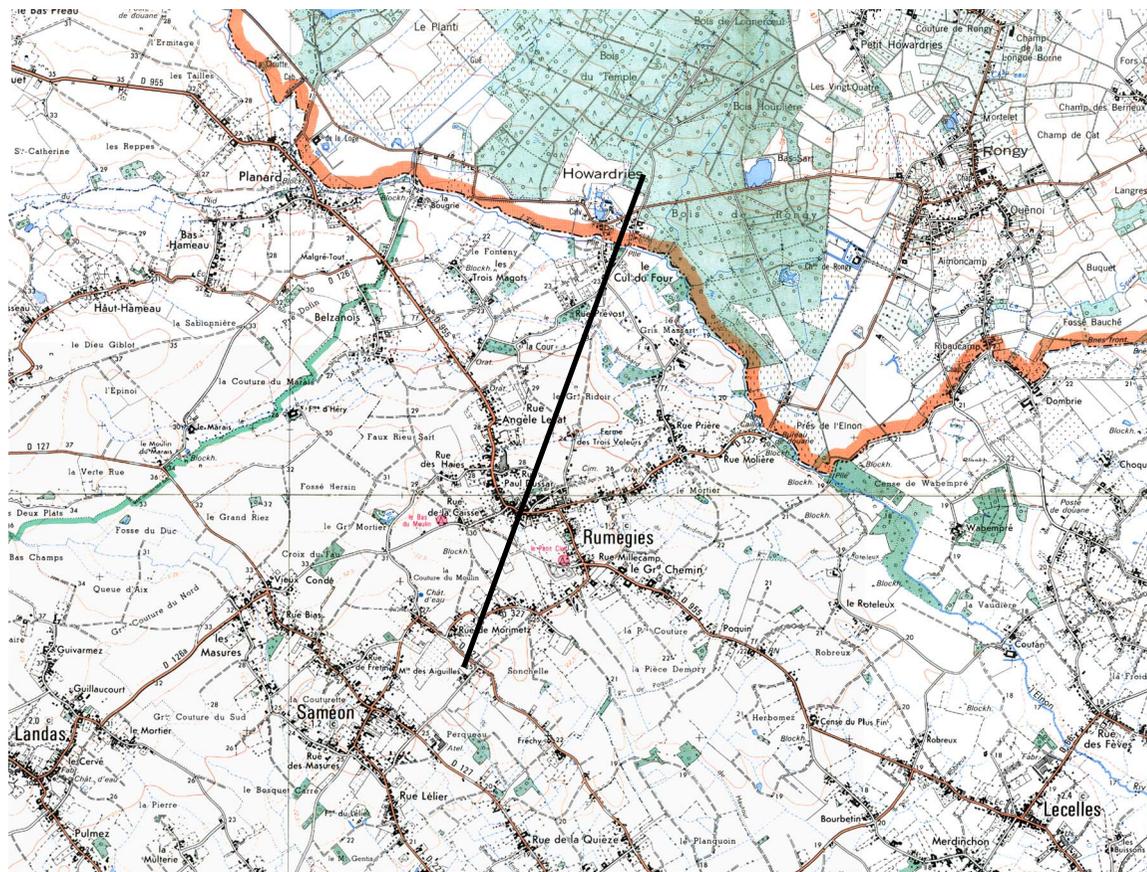


> Territoire communal et traits de coupes

La coupe présentée ci-contre a été repérée sur la carte IGN :

- nord / sud, allant du cours d'eau de l'Elnon formant frontière, jusqu'à l'extrémité de la rue de Morimetz vers Saméon, en traversant le centre du village perché sur l'interfluve.

Extrait de la carte IGN au 1.25000
n°2605 Ouest «Saint-Amand-les-Eaux»
Réduction au 1.50000

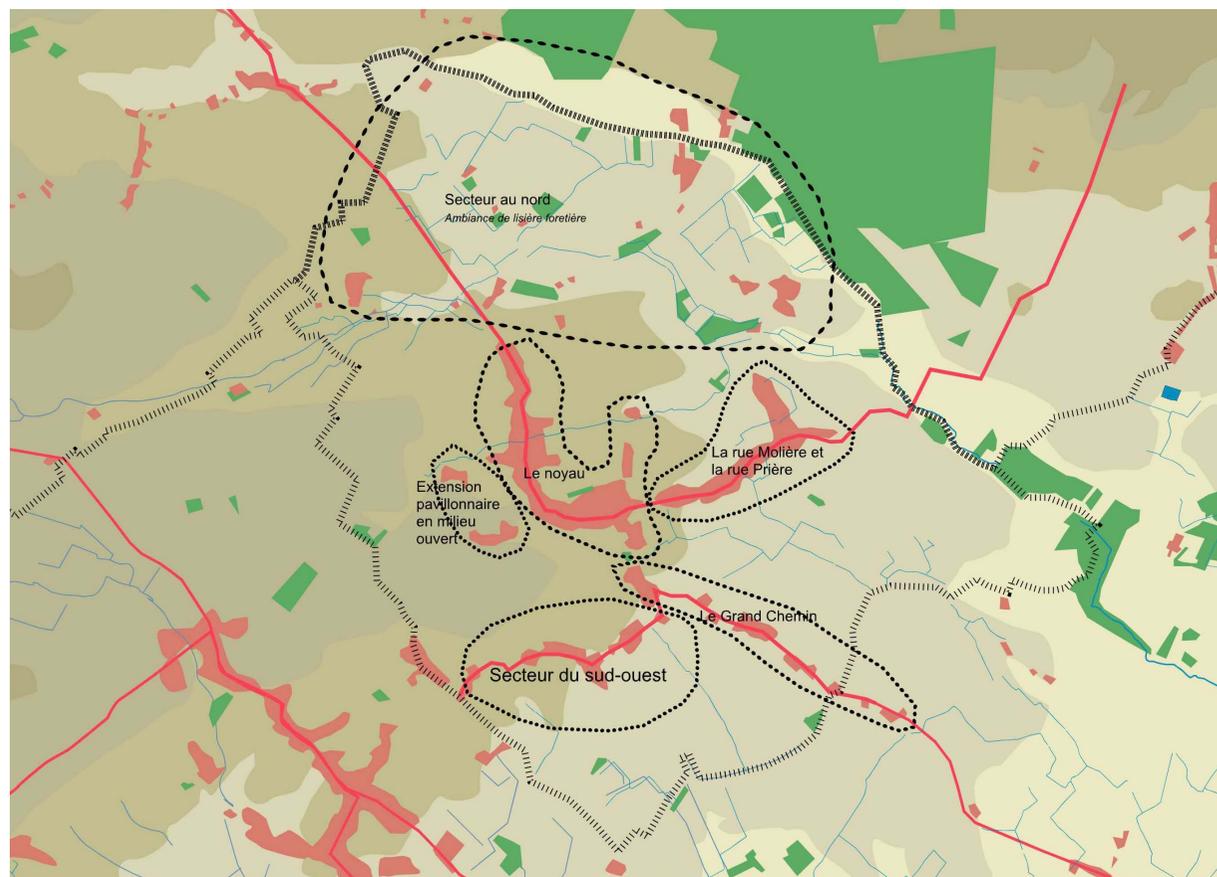


> Situation des ambiances

Rumegies se situe au nord de notre secteur d'étude. Le paysage est caractérisé par :

- . une partie ouest plutôt ouverte et cultivée, en contact avec le plateau de la Pévèle ; on y trouve le centre du village et une extension pavillonnaire,
- . un secteur nord en contact à la frontière, plus bocager, humide et boisée, autour de la rivière Elnon ; le hameau du Belzinois faisant la transition avec la partie plateau,
- et une partie est et sud dans un milieu ouvert et parfois prairial, le long du versant doux de la Scarpe (le Grand Chemin et le secteur sud-ouest).

Les principales ambiances bâties sont décrites ci-contre.



> Le Centre



Le centre présente une ambiance à double face :

- Côté rue : un village- rue, un centre dense, aux fronts bâtis continus mitoyens, ce qui crée une ambiance très urbaine et cadrée.

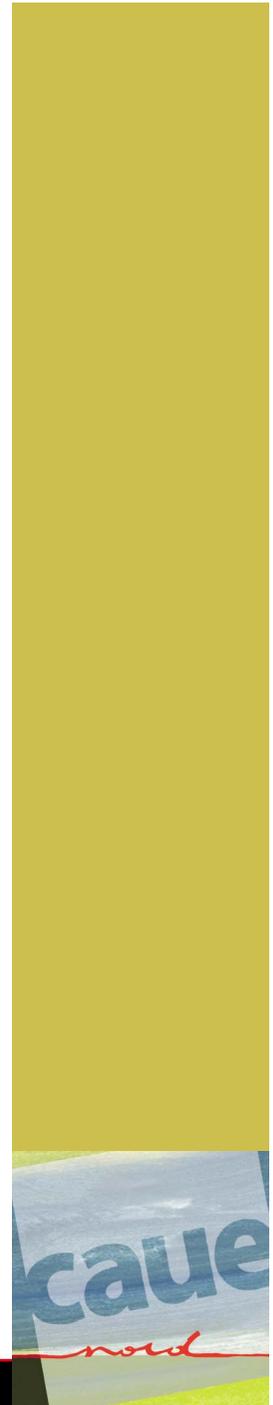
- A l'arrière des parcelles : dans un écrin bocager au contact direct de l'église, sensation d'ouverture, le végétal domine, nous sommes dans une ambiance bucolique, campagnarde.



> Ambiance de lisière forestière au nord



C'est un territoire semi- ouvert , cultivé, ponctué de quelques bosquets et morceaux de haies hautes sur un horizon forestier au Nord (Belgique) . Le bâti est constitué d'écarts disséminés et d'isolés (voir explications en page 12 et 13) , entourés de végétation mais malgré tout bien lisibles de loin (Cul du four, Les 3 Magots vers la forêt, ferme isolée vers le village).



Les ambiances paysagères bâties

> Situation et définition

> Rue Molière / Rue Prière



En s'éloignant du centre, l'ambiance devient plus rurale, le bâti ancien constitué maintenant de fermes, reste dense, en alignement à rue en alternance avec des prairies et quelques pavillons intercalés.

> Le Grand Chemin (autour de la Rd955)



Ici l'ambiance est au territoire ouvert, rythmé alternativement par des fermes et des pâtures, autour de l'axe. A l'approche du centre les quelques ouvertures restantes sont comblées par des pavillons. Le caractère routier est renforcé par le comblement des fossés.

> L'extension pavillonnaire en milieu dégagé



Cet ensemble de résidences s'est constitué très récemment autour du chemin de la Ferme des Trois Voleurs. Il a un impact visuel important dans le paysage peu bâti du territoire compris entre le village et la frontière belge, à caractère forestier.

> Le Sud-Ouest



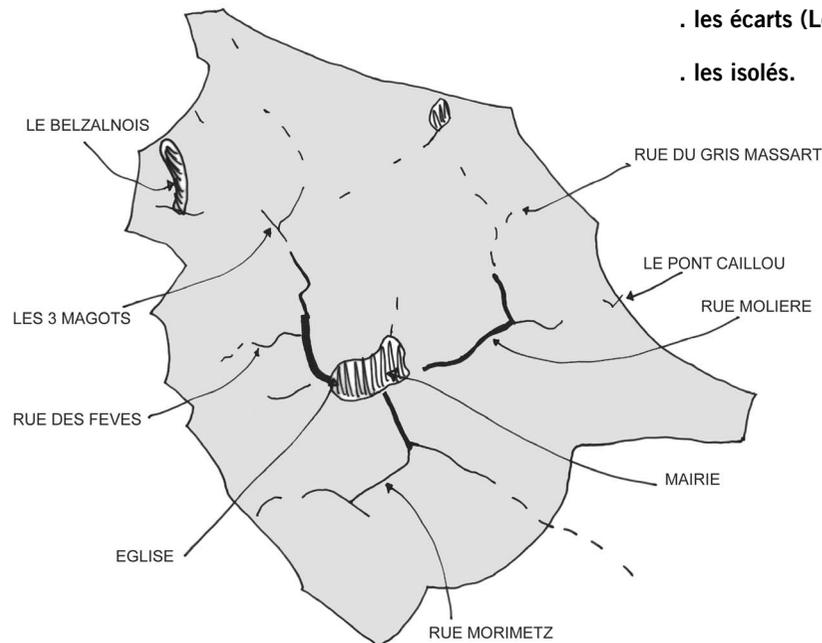
Reliant le centre Rumegies à Saméon, La Rue de Morimetz s'étire en territoire semi-bocager. De cette structure bâtie lâche, composée de fermes à l'origine on perçoit aujourd'hui un ruban de plus en plus continu lié au comblement des pâtures et prairies par des pavillons, avec un effet de fermeture visuelle autour de la voie à caractère assez routier.

> Organisation générale du bâti

A partir de l'observation de terrain et en appui des cartes cadastrales, on repère et on définit des secteurs de formes, de densité et de nature différentes.

Pour Rumegies, on a affaire à une structure bâtie centrée sur un noyau assez dense à partir duquel rayonnent trois axes principaux : un vers le nord/ouest, un vers l'est et le dernier vers le sud. A ces voies s'accrochent des formes bâties linéaires et plus lâches, laissant percevoir plus nettement le territoire dans lequel on se trouve. Le nord de la commune est occupé par un bâti plus dispersé, composé de fermes isolées ou d'écarts.

Seul le hameau du Belzanois, à l'ouest, se distingue par son caractère à la fois groupé et éloigné du centre.

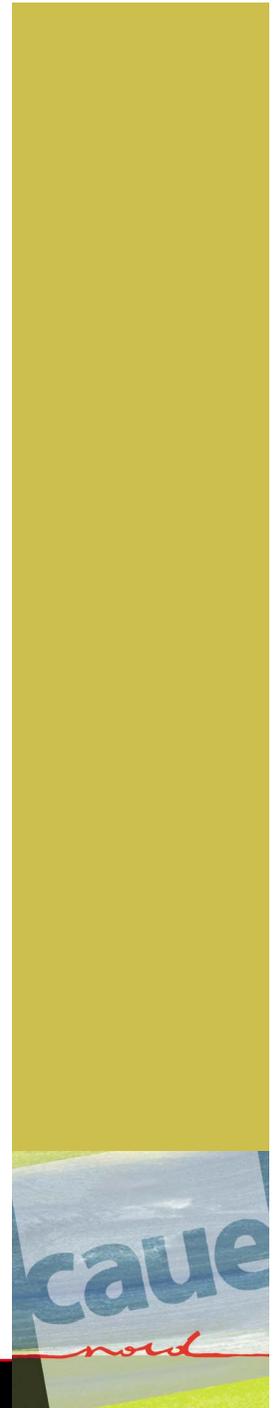
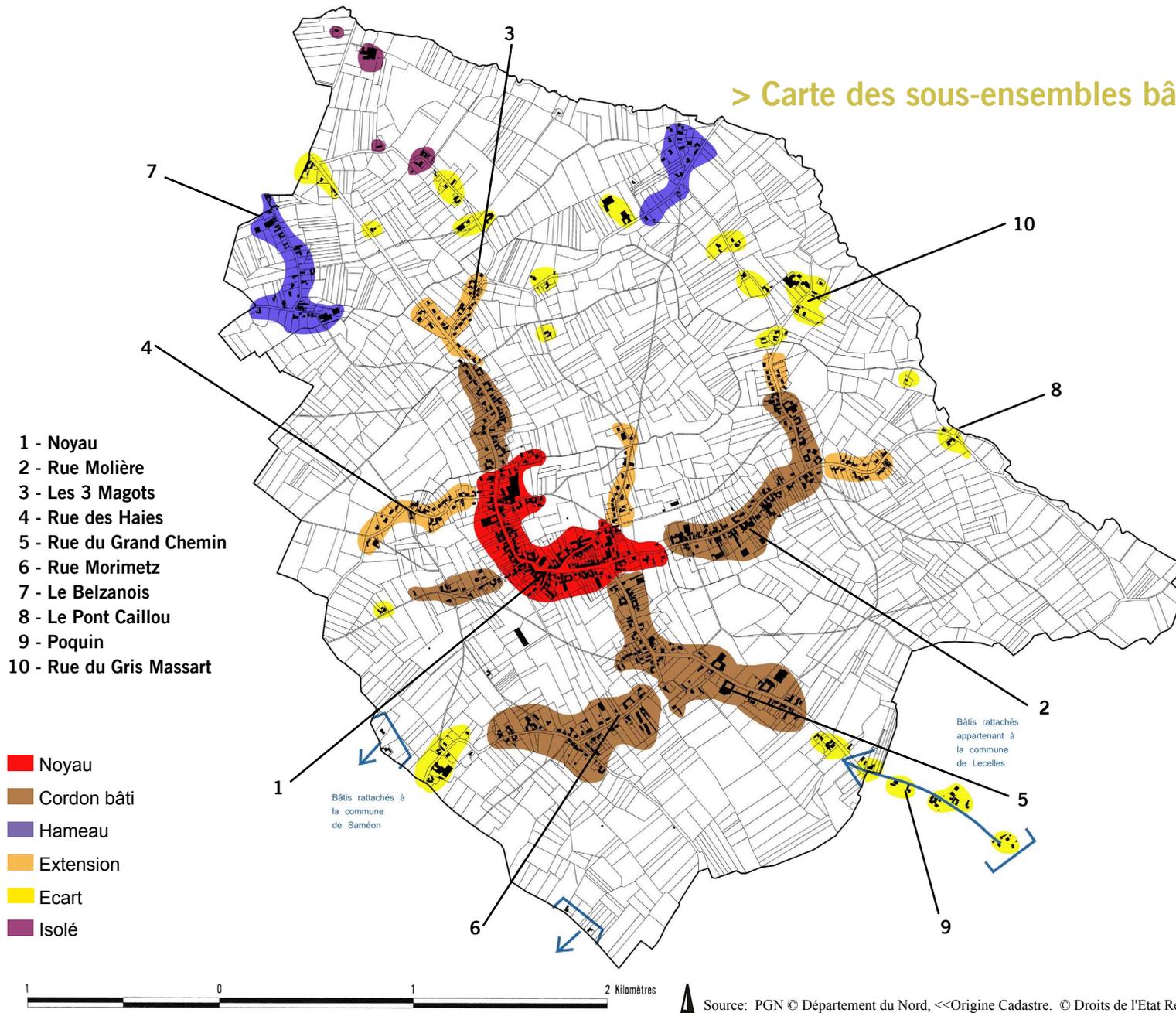


> Les sous-ensembles bâtis

On a distingué ici 6 types de sous-ensembles de nature différente :

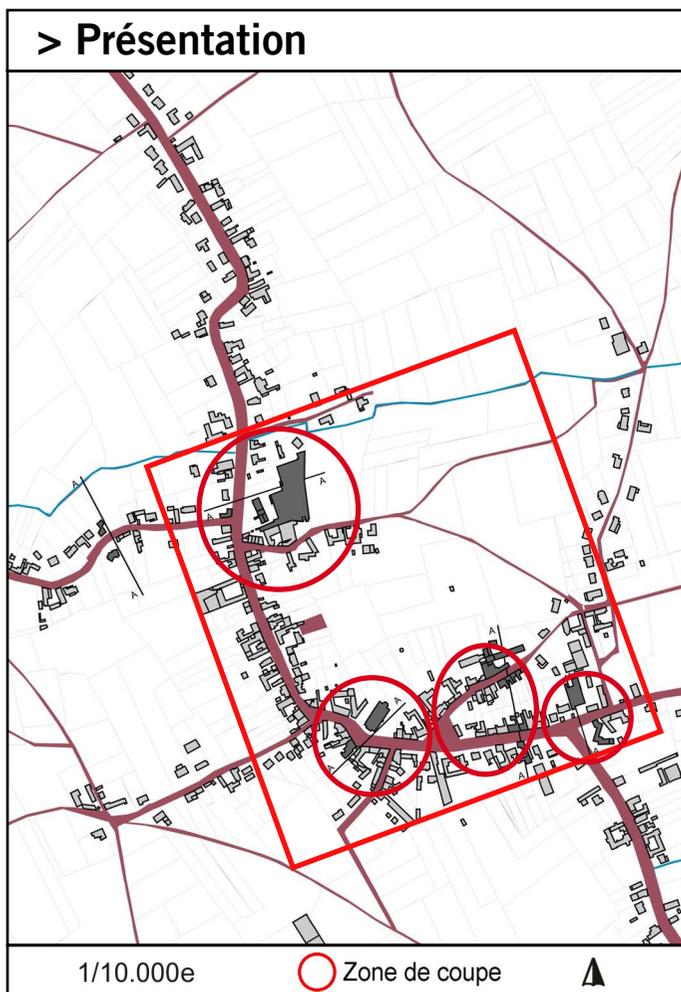
- . le noyau (l'église, la mairie, l'école)
- . le cordon bâti (Rue Molière, Les 3 Magots, Rue des Haies, Rue Angèle Lecat)
- . les étirements (Rue du Grand Chemin, Rue Morimetz)
- . le hameau (Le Belzanois)
- . les écarts (Le Pont Caillou, Poquin, Rue du Gris Massart)
- . les isolés.

> Carte des sous-ensembles bâtis



Partie(s) principale(s) d'un village, d'un bourg ou d'une ville marquée(s) par une concentration du bâti et regroupant l'essentiel de la vie communautaire (mairie, église, ...).

> Présentation



Le noyau de Rumegies s'organise de manière linéaire autour d'un axe principal, le long duquel s'accrochent de petites places marquant des lieux particuliers : l'église, la mairie ou encore le croisement avec la rue qui mène aux écoles. La densité des constructions généralement mitoyennes, la hauteur des bâtiments souvent avec rez-de-chaussée, un étage et combles (R+1+C), et l'absence quasi constante du végétal confèrent à cette voie l'image d'un village-rue au caractère assez urbain. Seuls le tracé sinueux de la voie, surtout aux abords de l'église, et quelques bâtiments plus anciens et d'origine rurale nous renvoient au contexte rural. Située entre l'église et la mairie, la rue A. Ribois vient dédoubler l'axe principal et donner de l'épaisseur et de l'importance à ce centre avec notamment la présence des écoles.

→ ENJEUX

- Privilégier une urbanisation en épaisseur autour du noyau en plus dense au contact avec le centre existant, en créant un maillage à partir de chemins existants par exemple, plutôt que le développement linéaire le long des axes de circulations.
 - Traiter les espaces ouverts le long de l'axe principal, notamment aux abords des équipements et services (la mairie, la salle des fêtes, l'estaminet, les commerces, l'église, ...) afin de leur donner une expression plus soignée et en adéquation avec les bâtiments qu'ils desservent.
- Conserver et valoriser les venelles et chemins qui traversent les îlots jardinés à l'écart des voies de circulation et permettent d'accéder facilement à des espaces arrières tournés vers la campagne.

> La place de la mairie

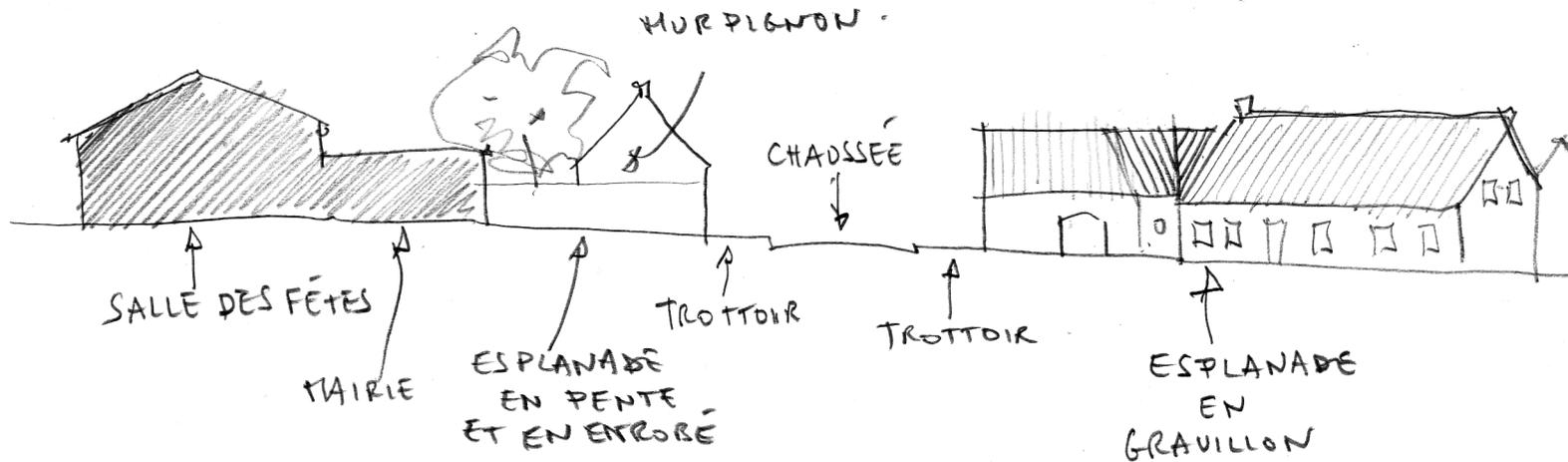


La place de la Mairie est un vaste carrefour dilaté, situé le long de l'axe principal et au croisement de la voie qui mène au sud vers Lecelles.

Plus qu'à une place, cet

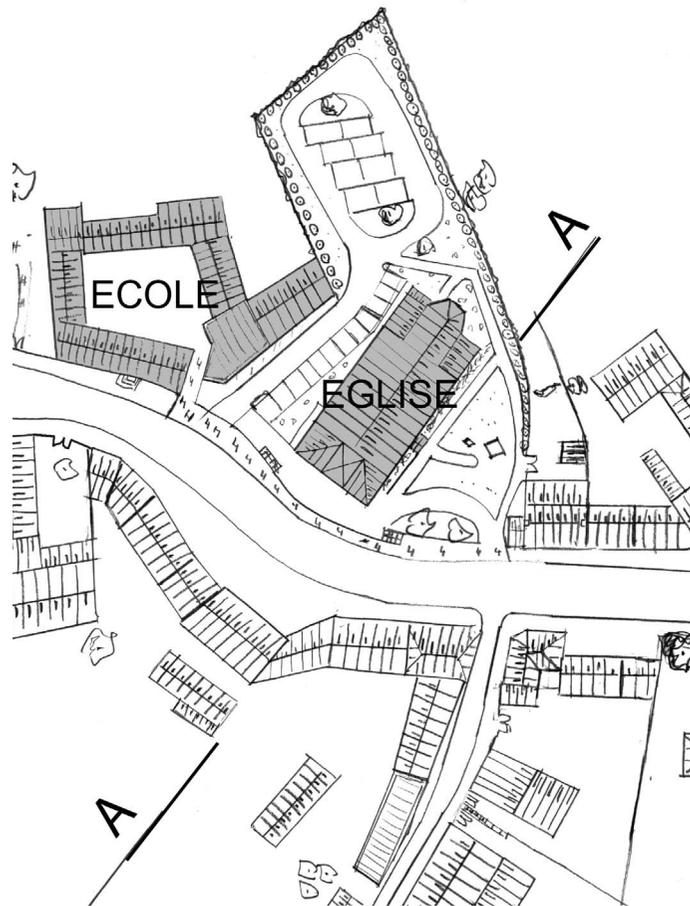
espace s'apparente plutôt à l'addition de plusieurs lieux faisant office de parvis à des bâtiments ainsi valorisés voire "mis en scène" : la mairie et la salle des fêtes, une maison bourgeoise, une ferme dont l'organisation accompagne le carrefour ...

On pourra toutefois regretter le manque de qualité dans l'organisation et le traitement de l'espace public dont l'aspect particulièrement routier et austère, dû au traitement de la voie et des espaces qui l'entourent, ne donnent pas l'image d'une place.



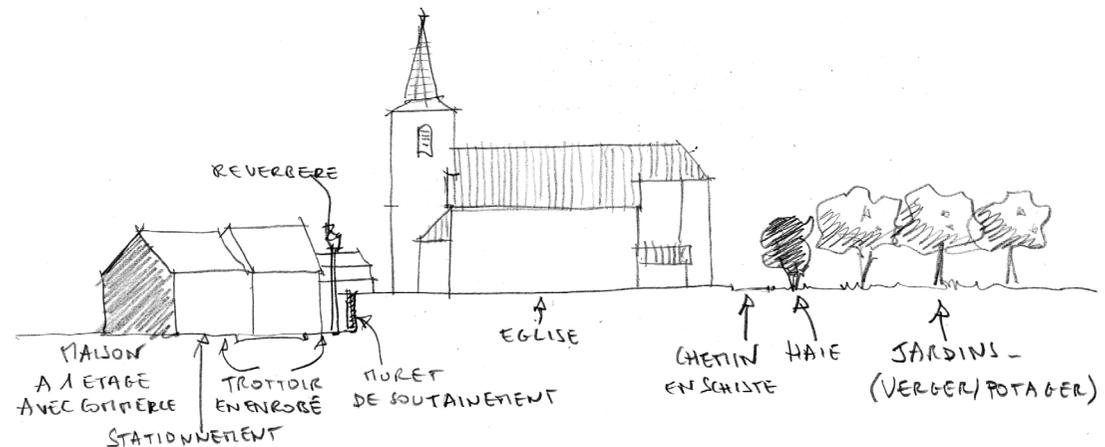
Partie(s) principale(s) d'un village, d'un bourg ou d'une ville marquée(s) par une concentration du bâti et regroupant l'essentiel de la vie communautaire (mairie, église, ...).

> La place de l'église



La place de l'église se situe au cœur du noyau, là où la voie s'incurve avant de changer de direction (est/ouest, nord/sud). Les constructions assez anciennes et homogènes, à deux niveaux, semblent se déhancher pour mieux accompagner le virage et décrire une place grâce à leur recul. Rassemblant quelques commerces faisant front à l'église et l'école, elles cadrent agréablement la place avec toujours cet aspect très minéral. Seuls autour de l'église, des aménagements récents apportent une touche de verdure mais dans une mise en œuvre qui peut apparaître un peu compliquée et chargée pour un lieu qui mériterait plus de simplicité au profit d'une mise en valeur des bâtiments. Les murets de soutènement formant le parvis offrent toutefois à l'église une position dominante qui traduit le relief discret de ce site.

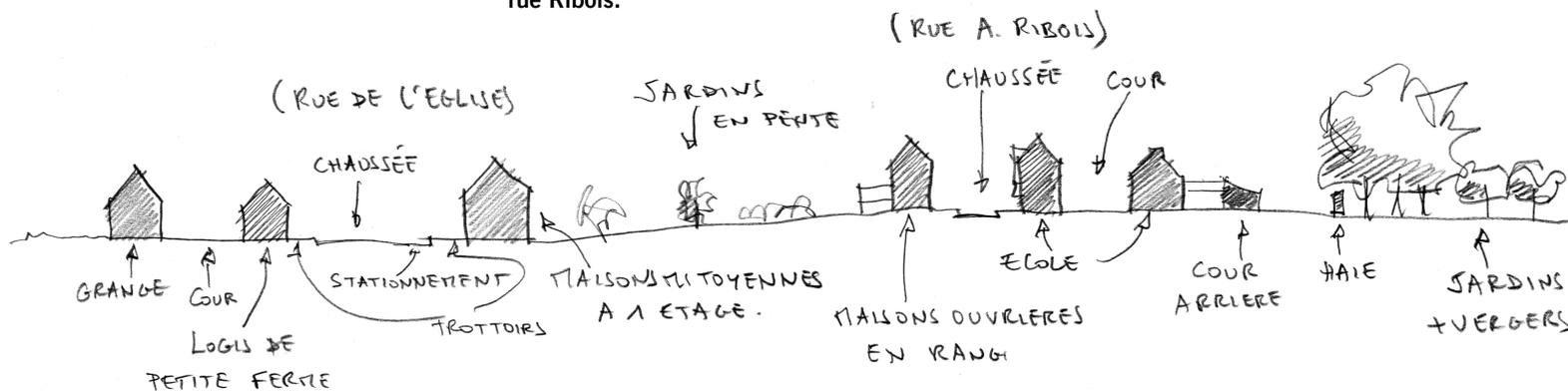
On notera par ailleurs que, depuis le contour de l'église, des ouvertures paysagères permettent de découvrir le contexte bocager qui enveloppe encore en partie le village.



> L'îlot traversé



La rue A.Ribois dédouble la voie principale du village avec une organisation du bâti d'autant plus dense que la rue est étroite et les constructions sont toujours à deux niveaux. L'îlot compris entre ces deux voies, densément bâti sur son pourtour, a la particularité d'être traversé par une venelle piétonne, offrant ainsi des vues sur l'arrière des parcelles, jardins privés verdoyants et largement ouverts. Ce passage permet en outre d'observer d'une part la pente du terrain relativement forte en ce lieu et le contraste entre les différentes natures du bâti : plus cossue sur la voie principale et plus modeste et ouvrière pour les constructions de la rue Ribois.



Les sous-ensembles bâtis

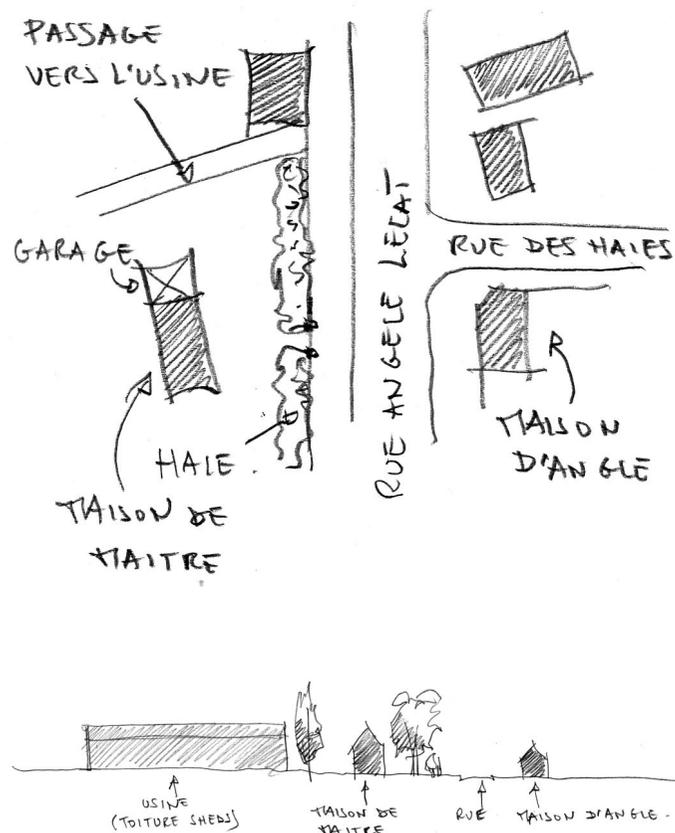
> Situation et définition

> Le noyau

> Les autres sous-ensembles

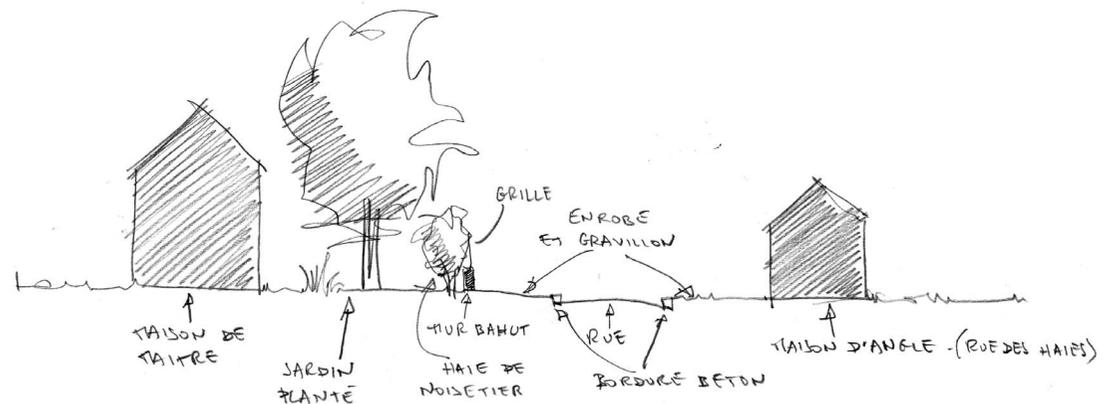
Partie(s) principale(s) d'un village, d'un bourg ou d'une ville marquée(s) par une concentration du bâti et regroupant l'essentiel de la vie communautaire (mairie, église, ...).

> La rue Angèle Lecas



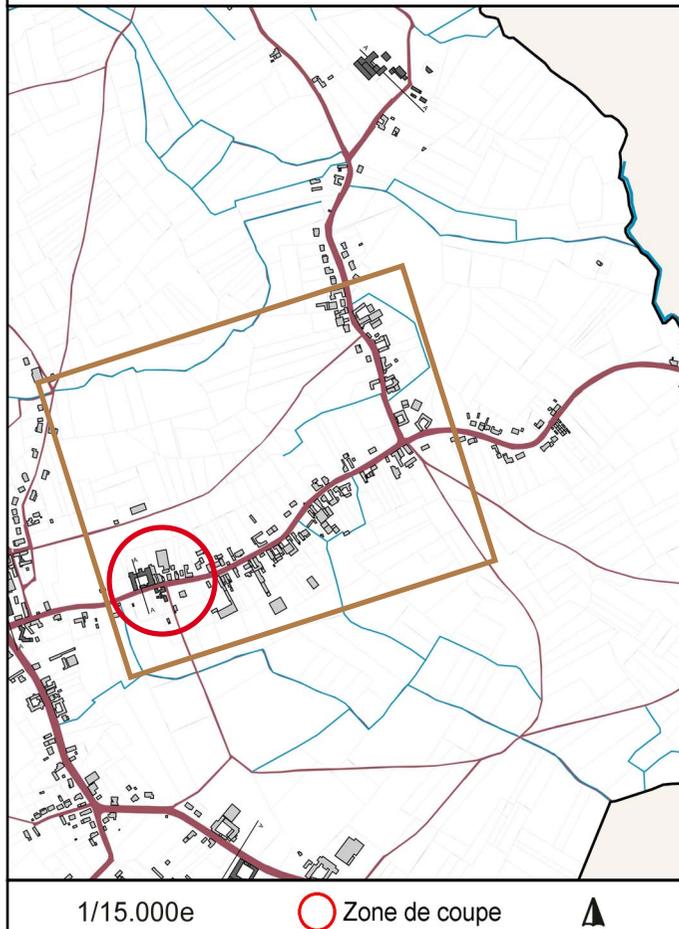
La rue Angèle Lecas au croisement de la rue des Haies marque l'entrée dans le noyau. A partir de ce carrefour un bâti plus dense et mitoyen amorce la linéarité du village-rue avec la présence d'une maison de patron et de son usine située à l'arrière côté champs qui, comme un trait d'union, s'intercalent entre le centre et une partie bâtie plus discontinue et d'origine rurale. Cette demeure bourgeoise, implantée au centre d'une parcelle très arborée n'entretient de rapport à la rue que par l'intermédiaire d'un muret surmonté d'une grille, haie de noisetier et grands arbres se chargeant de dissimuler fortement la maison.

On notera là encore, un fort contraste entre le côté rue conservant un aspect à la fois routier et urbain lié au traitement des trottoirs larges, en enrobé et un bâti de plus en plus continu, alors qu'à l'arrière, l'usine se pose directement au contact d'un environnement rural très ouvert vers le plateau au nord.



Structure bâtie extérieure au noyau ou hameau. dense, d'origine rurale et organisé autour d'un axe.

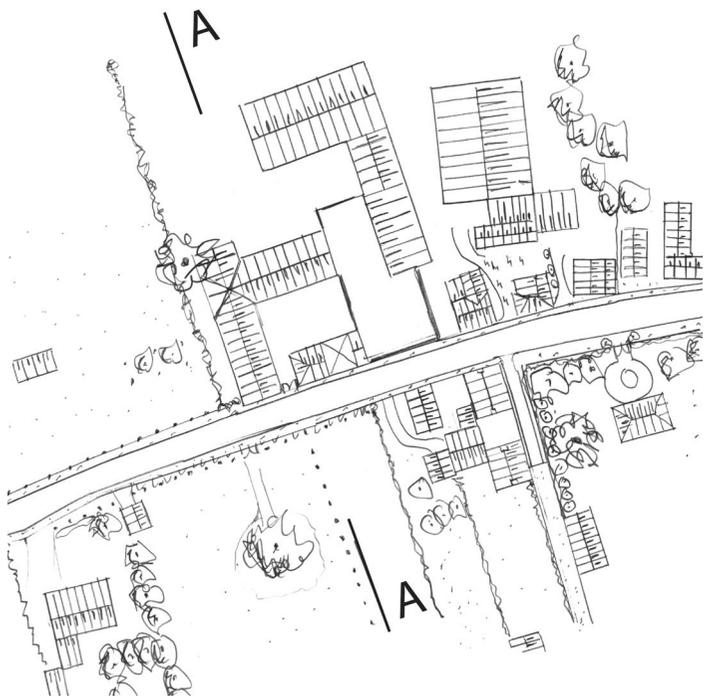
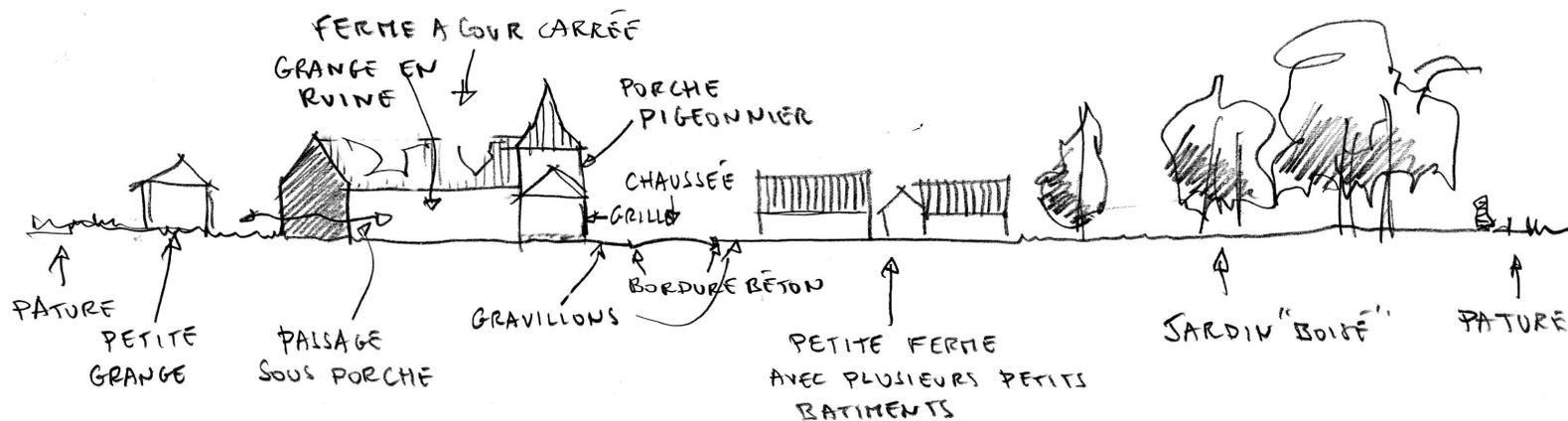
> La rue Molière



Maintenue à distance du noyau par une large fenêtre non construite sur le territoire rural, la rue Molière s'organise sous la forme d'un cordon bâti. Les constructions majoritairement d'origine rurale sont généralement implantées en alignement le long de la voie, avec une densité qui ne laisse que de rares vues paysagères et rappelle presque l'idée d'un village-rue, mais sans équipement, sans espace central, ... Cette impression de village est confortée par un traitement urbain des trottoirs avec caniveaux et bordures en béton.

Dans ses parties les plus éloignées du centre, la rue change d'aspect : vers l'est et la frontière, le bâti devient plus lâche et se compose plutôt de pavillons implantés en recul au milieu de leur parcelle. Sur la rue Prière au nord, les quelques grosses fermes implantées proches de la voie sont plus distantes entre-elles, dans la première partie de la rue, et laissent une plus grande place aux ouvertures sur les champs et prairies alors qu'une série de pavillons, dans une seconde partie, referme l'espace de la rue.



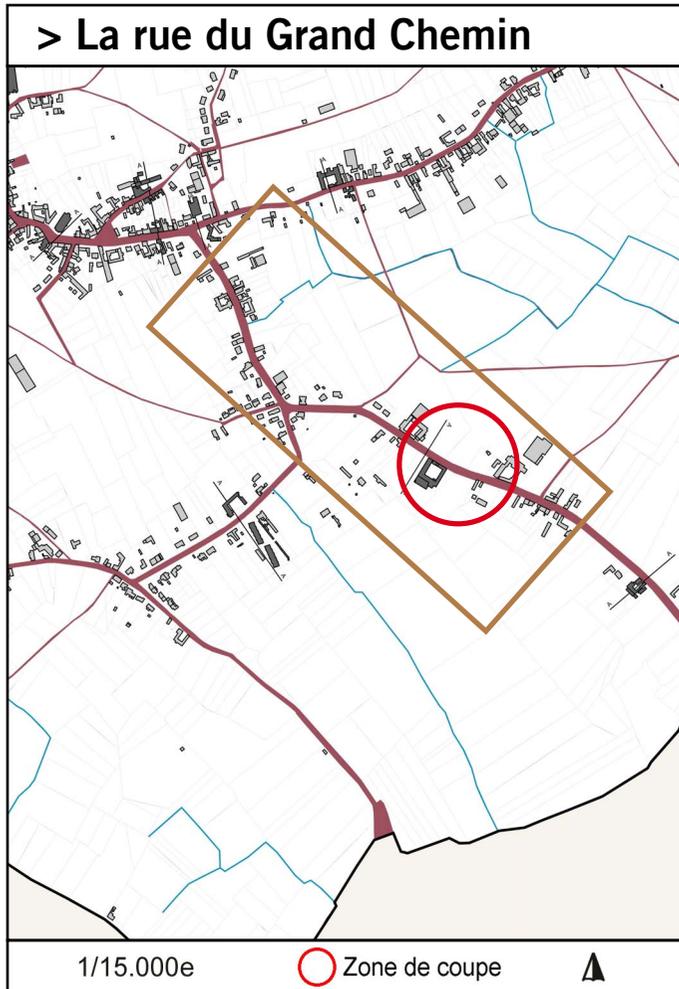


ENJEUX

- Conserver l'ouverture sur le paysage prairial entre le noyau et ce cordon bâti en évitant de bâtir pour maintenir l'indépendance de ces 2 sous ensembles.
- Privilégier la réhabilitation du bâti en mauvais état plutôt que sa destruction.
- Le traitement homogène des trottoirs en enrobé apporte une certaine continuité dans ce secteur où le bâti est très hétérogène, mais il gagnerait à être plus doux par endroits, notamment aux abords des fermes et des pâtures encore présentes.

Structure bâtie extérieur au noyau ou hameau. dense. d'origine rurale et organisé autour d'un axe.

> La rue du Grand Chemin

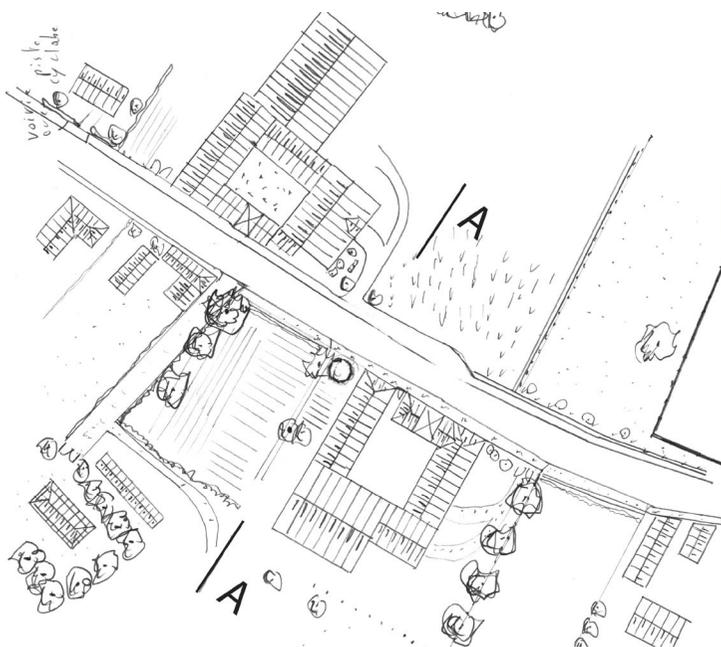
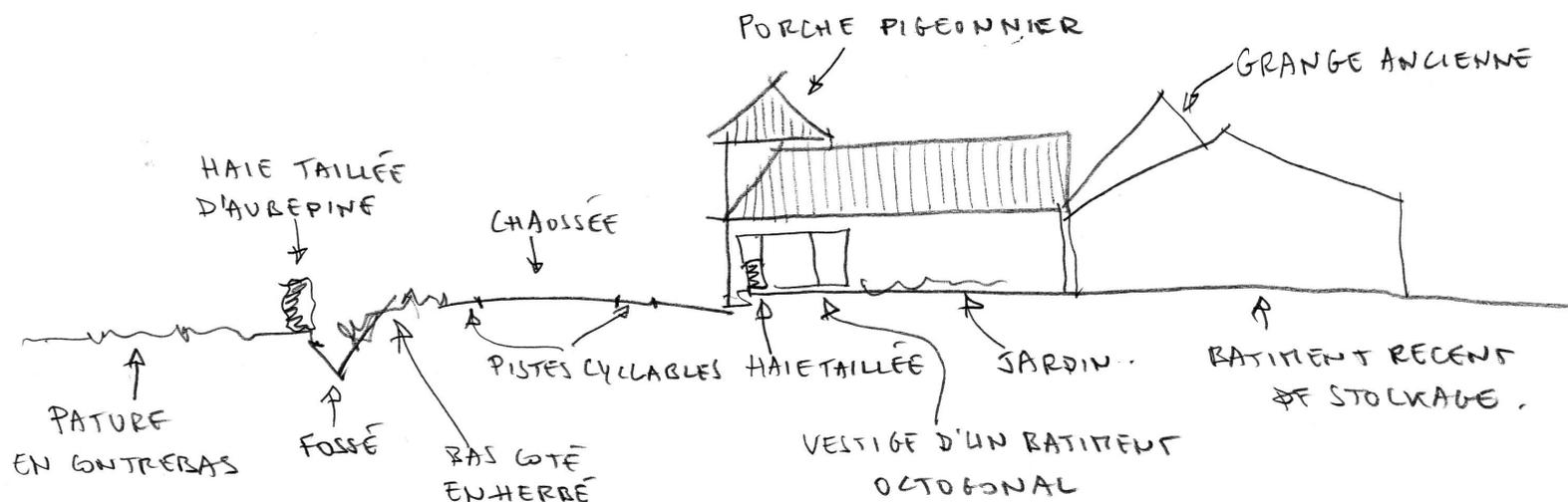


La rue du Grand Chemin est l'axe principal qui part du noyau de Rumegies vers Lecelles puis Saint-Amand situées au sud-est. Ce sous-ensemble est constitué de fermes anciennes parfois à cour carrée et de taille importante bordant la voie. Implantées régulièrement et en alternance le long cet axe majeur, elles laissent encore place à de rares ouvertures sur le territoire.

Autrefois à l'écart du noyau, ce secteur s'inscrit aujourd'hui de plus en plus dans la continuité de la partie agglomérée du village de par l'implantation progressive de pavillons dans les espaces libres.

L'emprise de la chaussée, accrue par des pistes cyclables, est ici très importante et s'étire presque de façade à façade conférant ainsi à l'ensemble un caractère très routier au détriment de bas-côtés plus valorisant pour le bâti.

Située en retrait de la voie et à l'extrémité d'un chemin, on notera la présence d'une belle demeure bourgeoise, entourée de son parc arboré, l'ensemble donnant malheureusement une impression d'abandon.

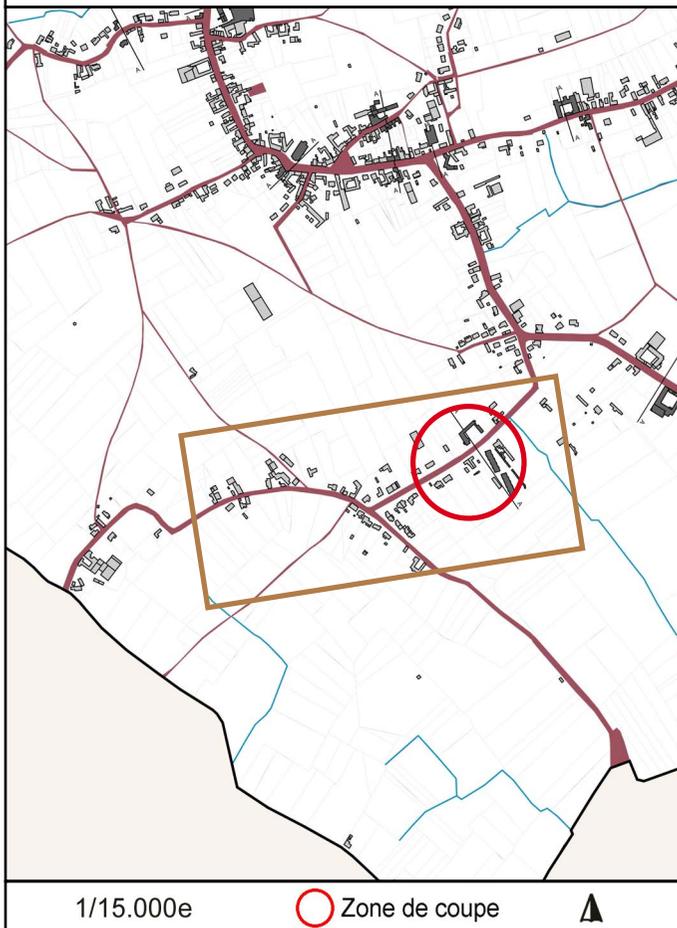


→ ENJEUX

- Privilégier la densification de ce secteur dans la partie la plus proche du noyau par un maillage perpendiculaire à l'axe principal, plutôt qu'un développement linéaire le long de cet axe où l'alternance fermes/prairies assure la qualité du lieu.
- Conserver les pâtures restantes telles quelles, ainsi que les très grands arbres bordant les parcelles.
- Conserver au maximum les bas-côtés enherbés et les profonds fossés de part et d'autre de la voirie dont le traitement est très routier.

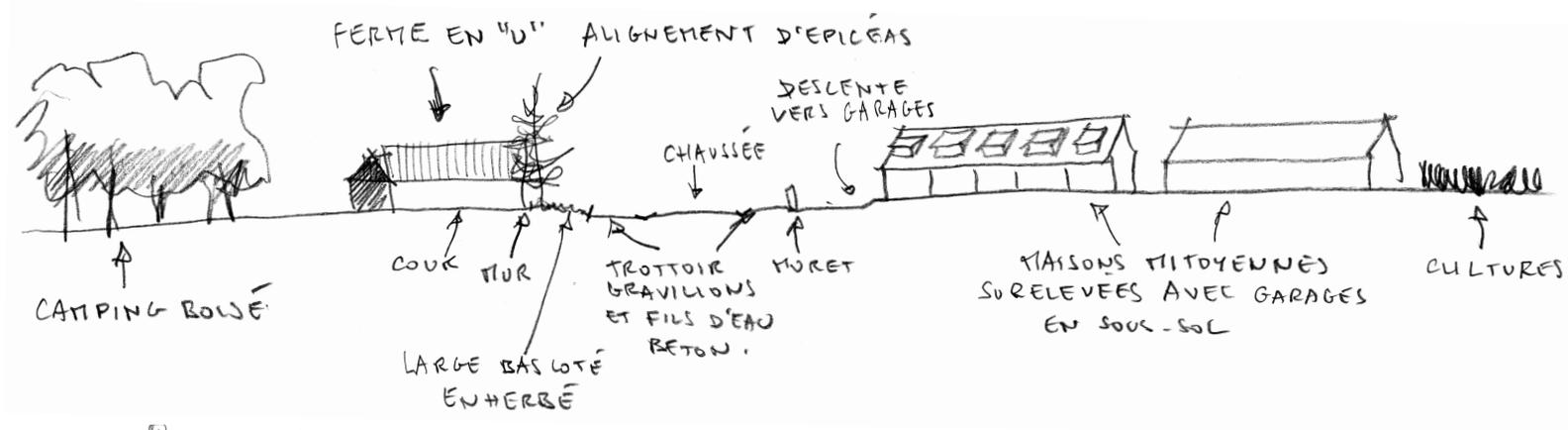
Structure bâtie extérieur eau novau ou hameau. dense. d'origine rurale et organisé autour d'un axe.

> La rue de Morimetz

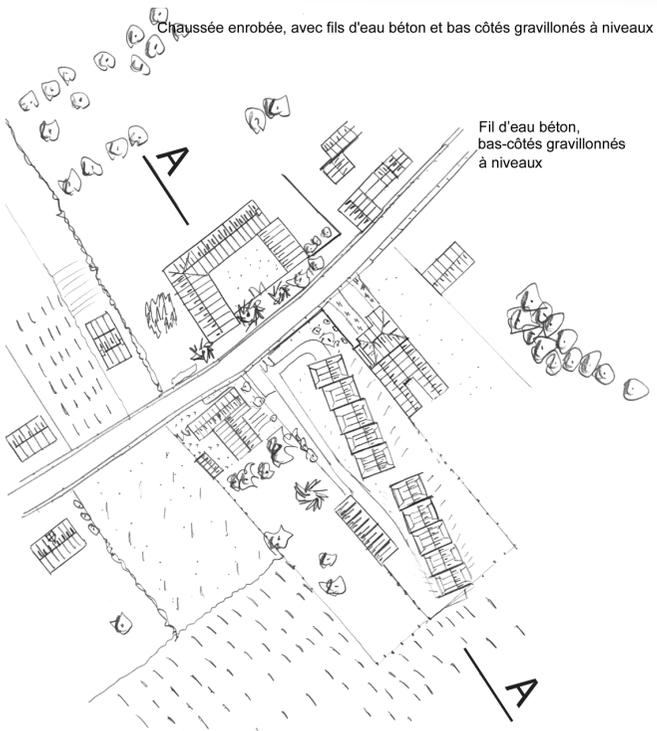


La rue de Morimetz prolonge le noyau vers le sud dans un paysage ouvert et cultivé ponctué de pépinières. L'entrée de cette rue est destructurée par une implantation aléatoire du bâti. La voirie donne l'impression d'une route large due aux trottoirs gravillonnés à niveau avec les fils d'eau.

Ce cordon bâti est constitué d'une alternance de constructions rurales et de maisons plus récentes qui se sont installées progressivement depuis les années 1960 environ. Au fur et à mesure que l'on s'éloigne du noyau, le bâti se distend et les perspectives vers la campagne se font plus fréquentes. Située dans la première partie et en surplomb de la rue, un lotissement de petites maisons mitoyennes, posée presque en plein champs, s'organise perpendiculairement à la voie et perturbe fortement l'identité de ce lieu par son implantation, ses volumes, son registre architectural. Si la volonté de densifier se justifie de plus en plus en milieu rural, il apparaît plus opportun de le faire en contact direct avec le noyau, et non pas dans un secteur aussi ouvert et dégagé.

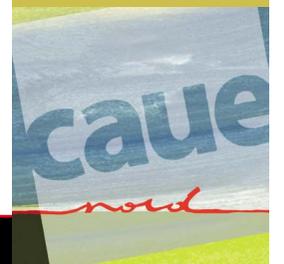


Chaussée enrobée, avec fils d'eau béton et bas côtés gravillonnés à niveaux

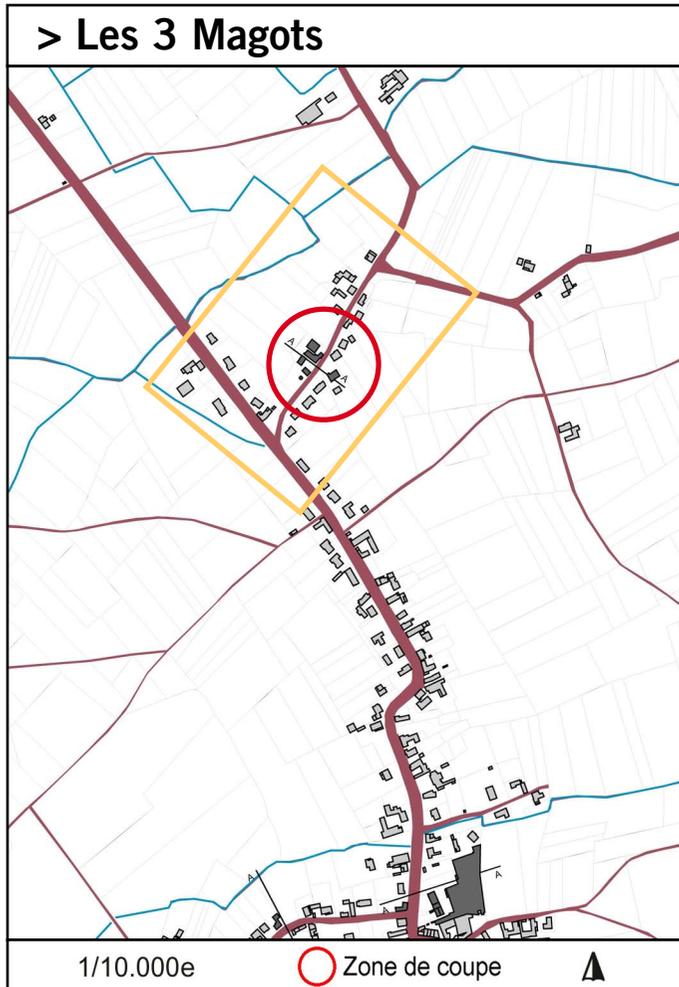


→ ENJEUX

- Privilégier un mode d'urbanisation plus dense aux abords du centre plutôt que le long de cet axe.
- Conserver au mieux sa structure de plus en plus ouverte en s'éloignant du noyau et conserver des ouvertures choisies permettant des vues particulières (vers le clocher, vers la campagne, ...).



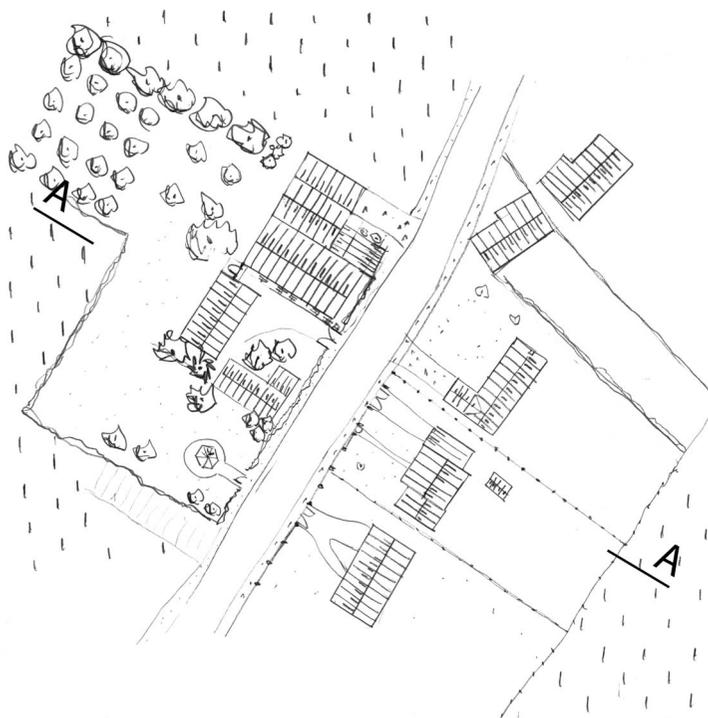
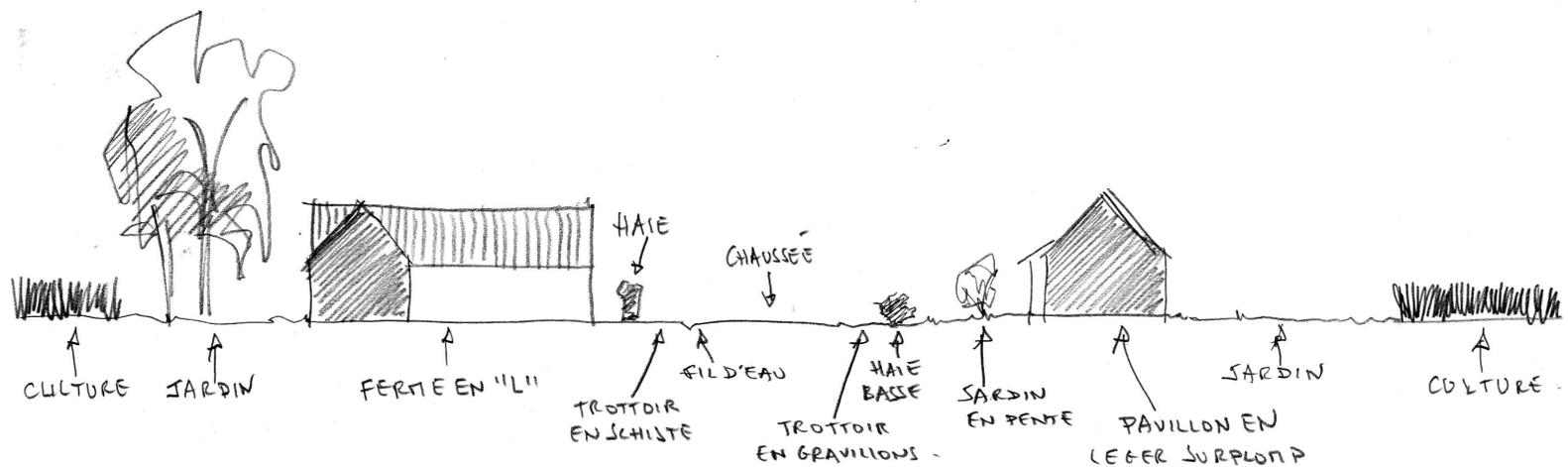
Prolongement bâti à vocation unique, solidaire du noyau ou d'une structure existante (hameau, écart, ...) et d'époque plus tardive.



La rue des 3 Magots se situe dans un paysage semi-ouvert entre le noyau au sud et les secteurs frontaliers boisés au nord. Alors qu'auparavant les fermes et les petites maisons rurales étaient organisées en petits écarts répartis le long de voies sinueuses, cette partie de la rue des Trois Magots ainsi que la rue Angèle Lecat à laquelle elle se raccroche, se sont considérablement transformées par l'implantation très récente de nombreux pavillons.

Ces opérations d'urbanisme ont non seulement favorisé une organisation bâtie et un type de construction très différents de ce qui préexistait mais surtout entraîné la disparition d'éléments propres à ce secteur dont les vues sur le territoire et les petits écarts ruraux, les bas-côtés et les fossés enherbés, ...

Par ailleurs, on remarquera que l'implantation biaisée des pavillons, proches de la voie, renforce leur impact visuel aux dépens des rares fermes encore présentes en ce lieu.

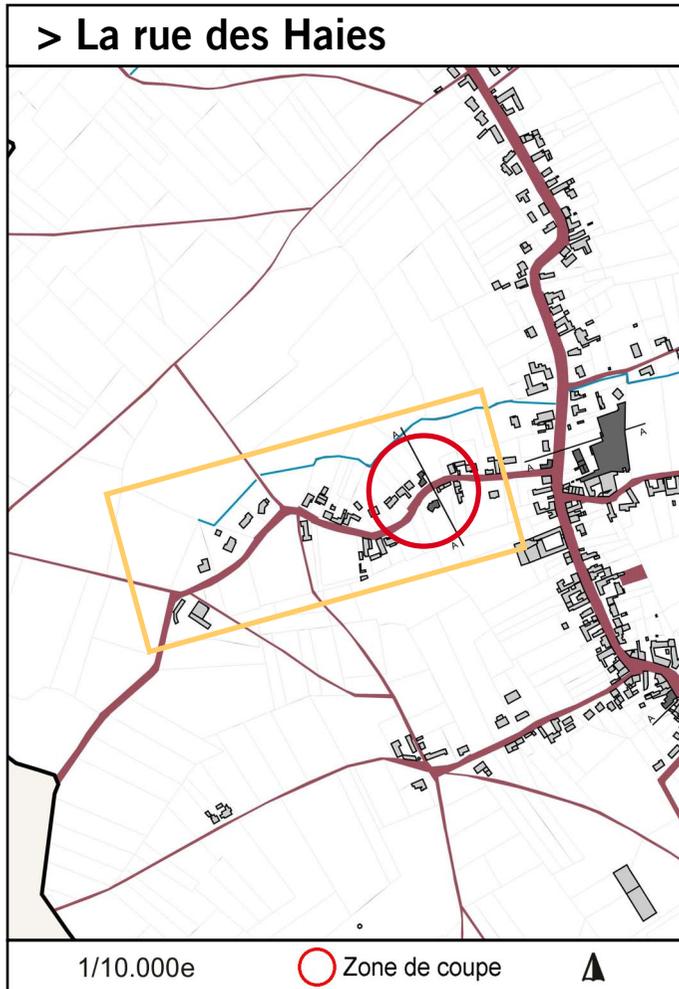


ENJEUX

- Dans ce secteur considérablement modifié par le développement de l'habitat pavillonnaire, atténuer l'impact de ce mode de construction inapproprié par une végétation rappelant le contexte rural (haie taillée, verger, ...).
- Adoucir le traitement de la chaussée dont les bas-côtés enherbés et les fossés ont disparu et singulariser les abords de la ferme afin de la mettre en avant, elle et tous les éléments qui l'accompagnent (la chapelle, le passage étroit bordé d'une haie longeant son pignon en front de rue, le trottoir en pierre devant le logis, ...), sachant qu'elle constitue l'un des éléments phares du lieu.

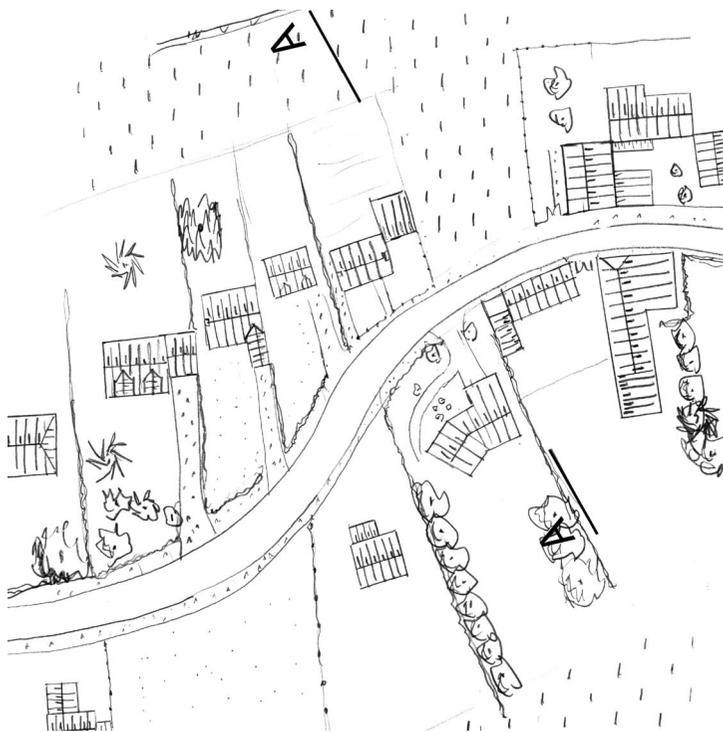
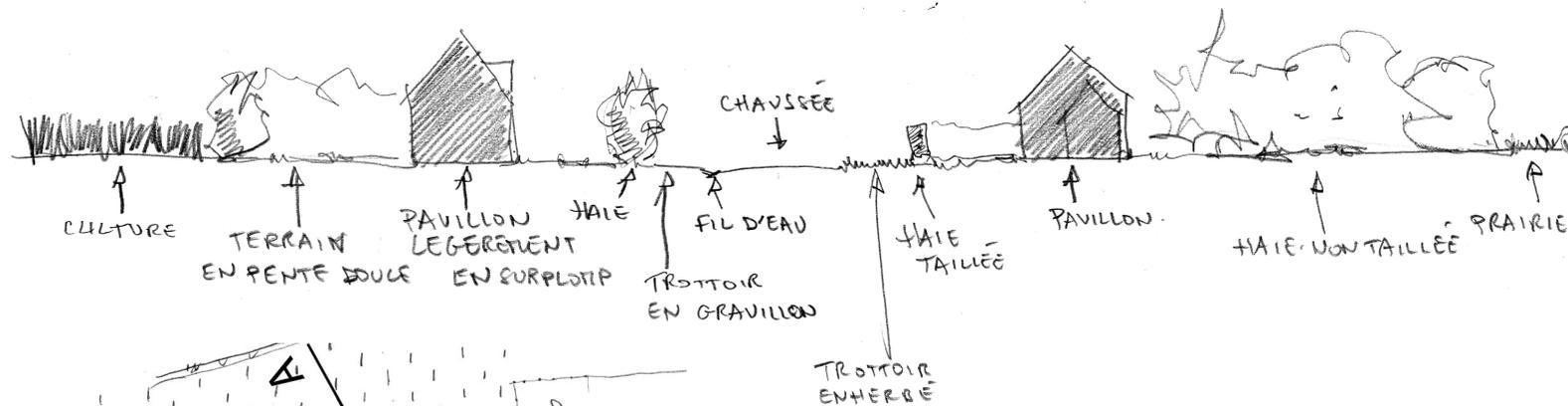
Prolongement bâti à vocation unique, solidaire du noyau ou d'une structure existante (hameau, écart, ...) et d'époque plus tardive.

> La rue des Haies



Organisée le long d'une ancienne voie menant à Saméon, l'extension que constitue la rue des Haies s'accroche au noyau dans son extrémité nord, dans l'axe de la demeure bourgeoise contiguë à l'usine. Les constructions sont pour une grande part des pavillons récents venus s'intercaler dans les espaces laissés libres par les fermes anciennes. Leur organisation parfois plus lâche le long de cette voie sinueuse laissent quelques rares vues très intéressantes pour la compréhension du territoire puisqu'au nord de la rue, le paysage est plutôt ouvert et cultivé alors qu'au sud, vers le noyau, il prend un caractère bocager, avec prairies parfois plantées d'arbres fruitiers au plus près du village et parcelles cultivées plus à l'écart.

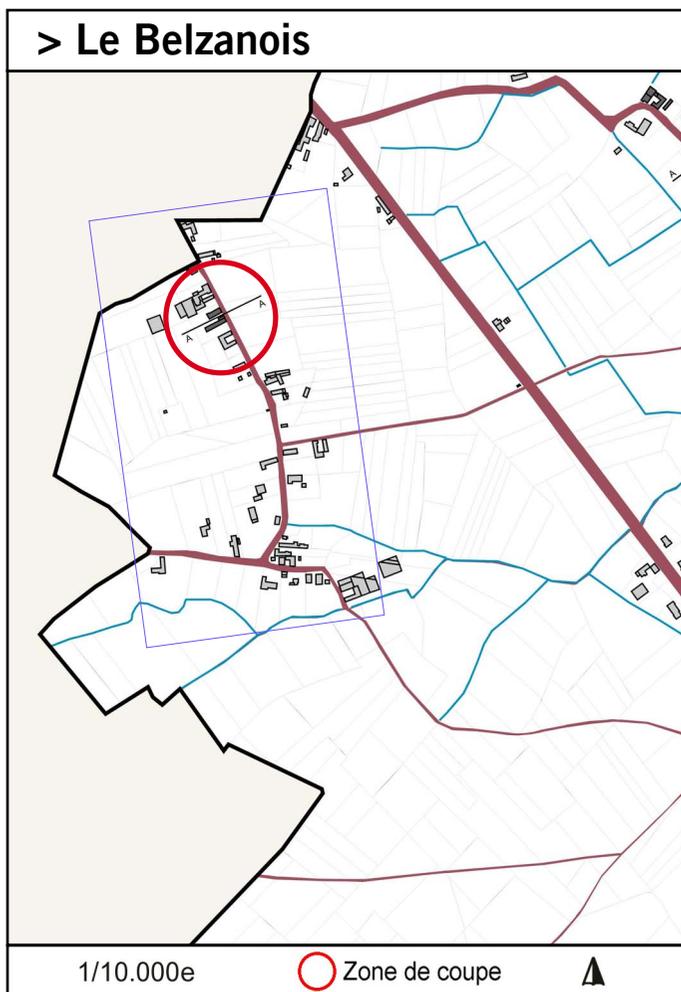
La présence occasionnelle de haies basses taillées au droit de ces ouvertures rappellent le vocabulaire bocager et facilite l'intégration des constructions.



ENJEUX

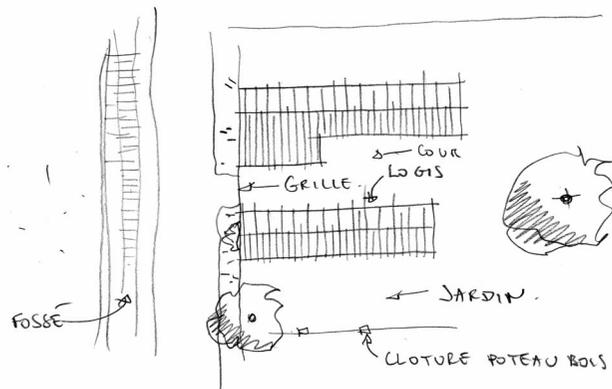
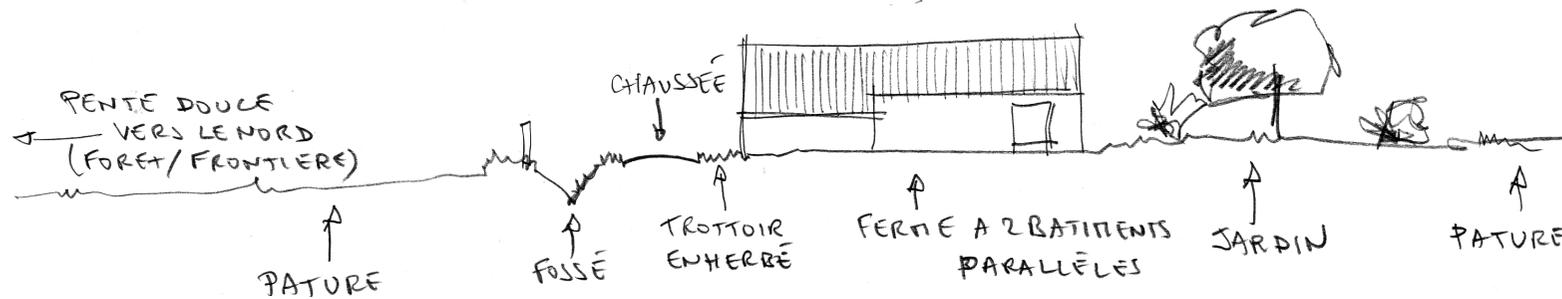
- Préserver ce secteur d'une urbanisation future en conservant les dernières fenêtres vers le territoire ouvert qui est par ailleurs traversé de cheminements à travers champs.
- Privilégier l'implantation de haies taillées ou champêtres plutôt que des murets pour respecter l'appellation du lieu et rappeler l'ambiance bocagère.
- Simplifier le traitement des trottoirs afin d'assurer une meilleure continuité et d'harmoniser son vocabulaire avec celui des haies.

Regroupement de plusieurs bâtiments (en nombre supérieur à ceux constituant un écart), comportant une forme d'organisation propre, parfois autour de place, d'axe ou d'édifice public. Le hameau est administrativement rattaché à une ville ou un village.



Le hameau du Belzinois se situe au Nord-Ouest de la commune, à l'écart du noyau de Rumegies et au cœur d'un secteur de plateau ouvert et cultivé. Composé d'une série de fermes présentant des pignons à rue dans sa partie nord et d'une exploitation agricole plus importante au sud, ce hameau s'est progressivement densifié par l'ajout de pavillons. Relativement enveloppé dans un écrin bocager et boisé, l'ensemble devenu plutôt résidentiel conserve une certaine homogénéité et le bâti se fait discret dans le paysage.

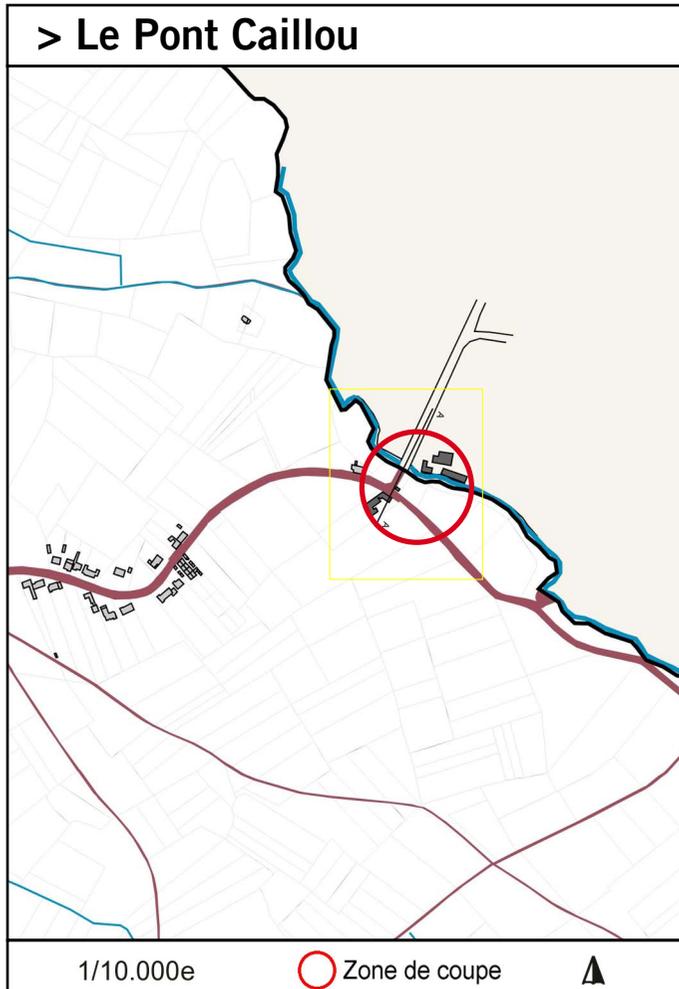
La partie nord regroupant les fermes à pignons à rue reste la plus représentative de l'activité agricole passée avec une présence régulière du bâti le long de la voie, de larges ouvertures vers les prairies, plus loin les champs cultivés et enfin des bas-côtés et des fossés enherbés encore très présents.



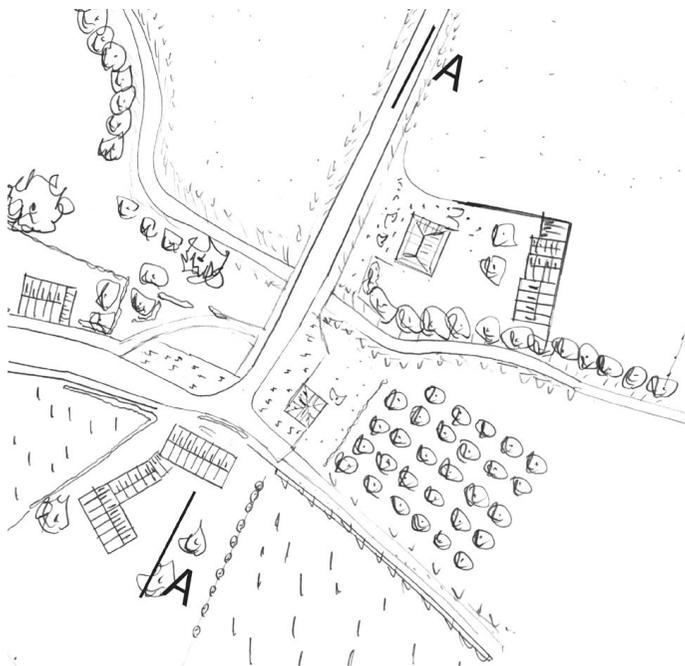
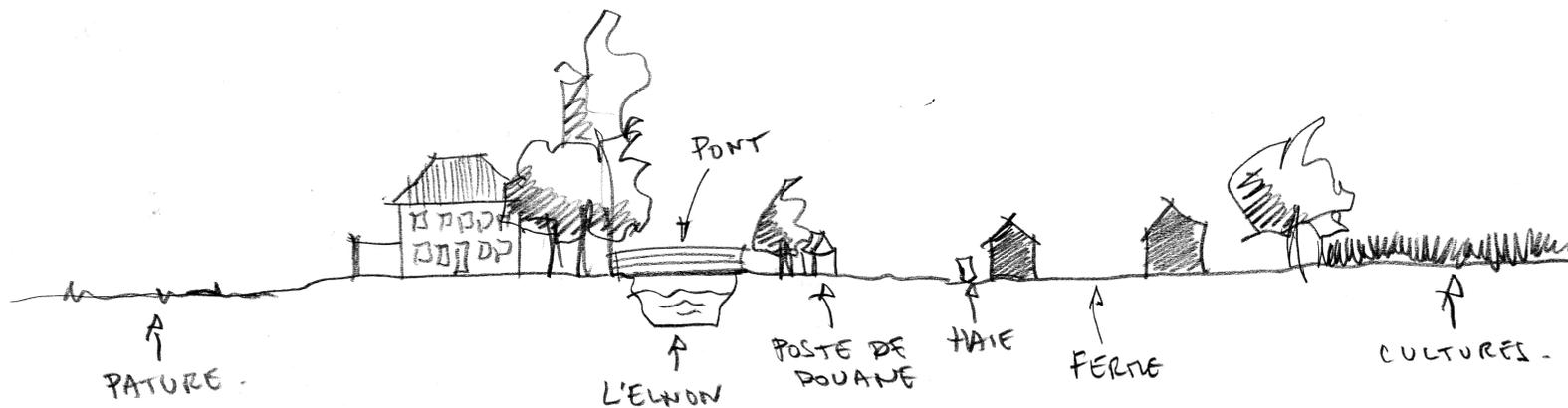
→ ENJEUX

- Privilégier l'implantation de nouvelles constructions dans la partie sud, plus boisée, de ce hameau, où les maisons seront plus discrètes, afin de préserver ce rapport harmonieux entre petites fermes et prairies ou champs sur la partie plus au nord.
- Conserver sur cette dernière partie, le traitement simple et rural des abords qui accompagne le rythme régulier des fermes et de leur pignon.
- Dans le cas d'extension, favoriser les implantations perpendiculaires à la voie afin de conserver l'alternance bâti/non bâti ainsi que les vues vers cours et jardins.

Groupement élémentaire de quelques maisons, situé en milieu rural sans autonomie administrative.

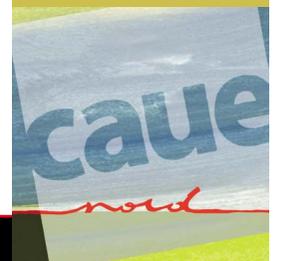


L'écart du Pont Caillou se situe à l'Ouest de la commune de part et d'autre de la frontière matérialisée par le cours d'eau de l'Elnon. Il est situé en bas d'un versant cultivé, à la limite d'un fond de vallée ouvert et dégagé, composé de larges prairies humides et ponctué de quelques peupleraies. L'axe routier franchissant la vallée vers la Belgique permet une vue dégagée sur ce paysage limité au nord par une lisière boisée. Les éléments bâtis qui composent ce lieu - une ferme, un poste de douane, une maison bourgeoise - s'organisent autour du pont, en faisant ainsi l'élément majeur, et s'accompagnent d'une végétation assez présente qui par ailleurs se prolonge le long du cours d'eau.

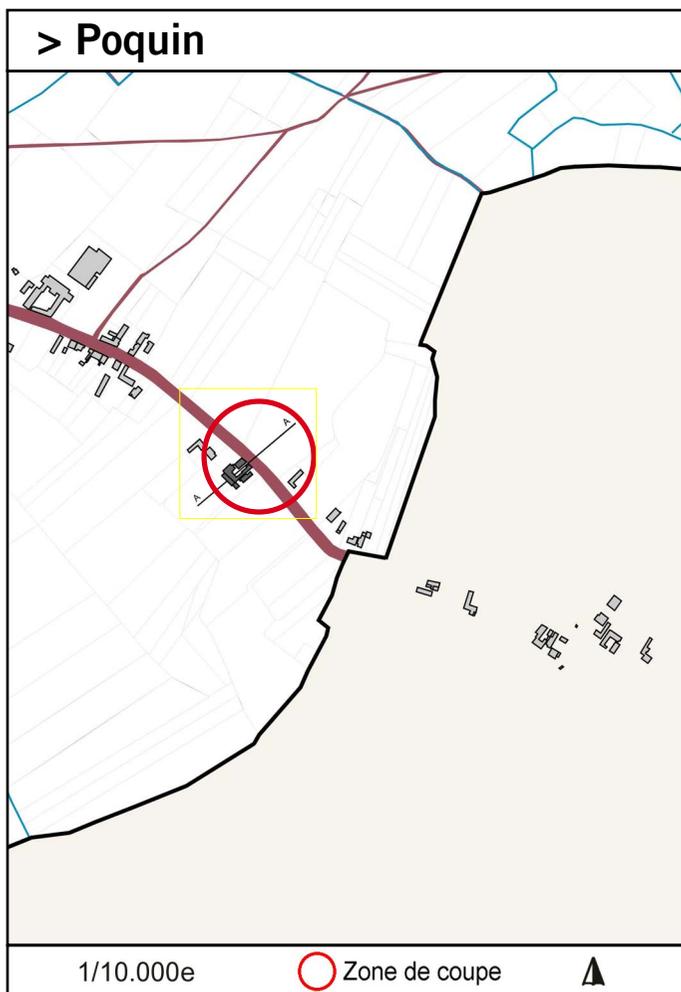


→ ENJEUX

- Conserver et mettre en valeur l'ensemble des éléments qui contribuent à marquer la frontière et l'imaginaire qu'elle représente (lieu de mémoire, ...) : l'aspect isolé de ce secteur, l'alignement d'arbres bordant le cours d'eau, le pont franchissant le cours d'eau, les voies pavées.
- Préserver la large vue sur le paysage ouvert et le massif boisé au delà de la frontière.



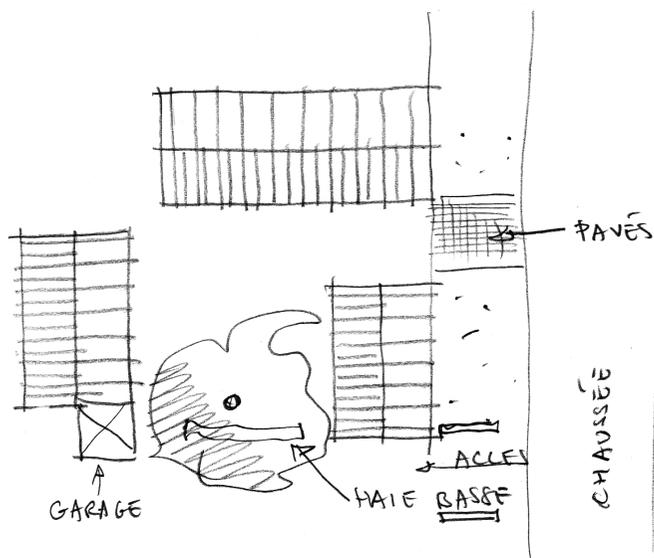
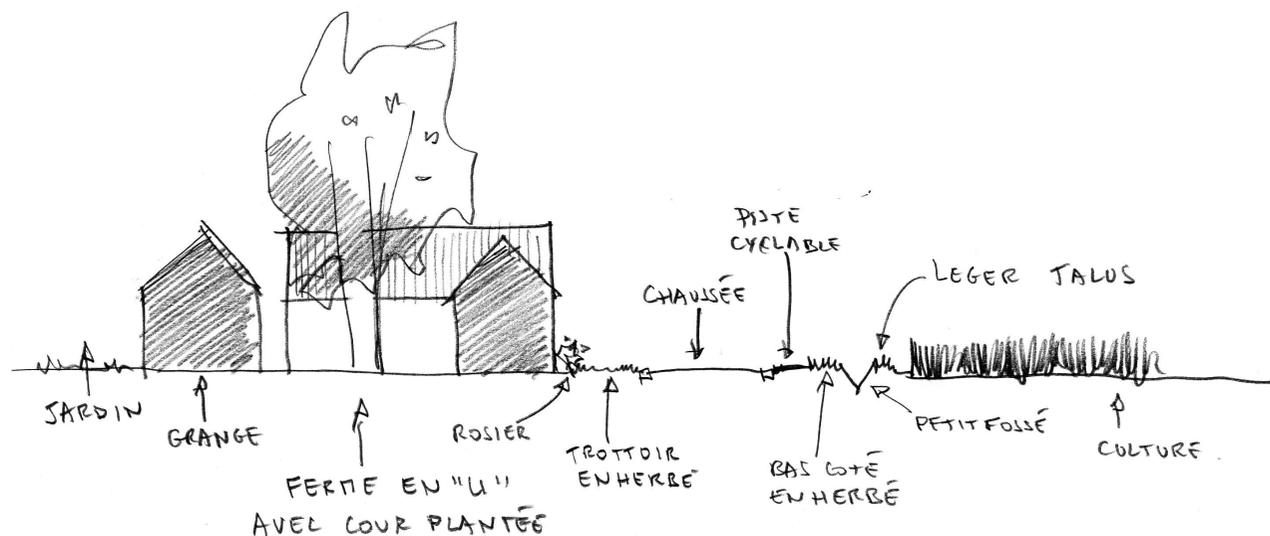
Groupement élémentaire de quelques maisons, situé en milieu rural sans autonomie administrative.



Le secteur du Poquin constitué d'écart s'étire vers l'est de la commune et se prolonge en partie sur la commune voisine de Lecelles. Le bâti se compose essentiellement de fermes organisées en petits écarts, égrenés de part et d'autre de la voie, laissant entre-eux de larges fenêtres vers les prairies, les champs cultivés et l'horizon boisé vers le nord.

La voirie assez fréquentée et large, au traitement routier, est en léger surplomb des terrains agricoles mais s'accompagne encore régulièrement de larges bas-côtés et de fossés enherbés.

Les fermes sont souvent restaurées et leurs abords, traités avec soin, contribuent à leur valorisation et leur inscription dans le paysage, notamment grâce aux haies taillées soulignant les façades de logis et les vergers assurant un cadre végétal à l'arrière des exploitations, côté champs.



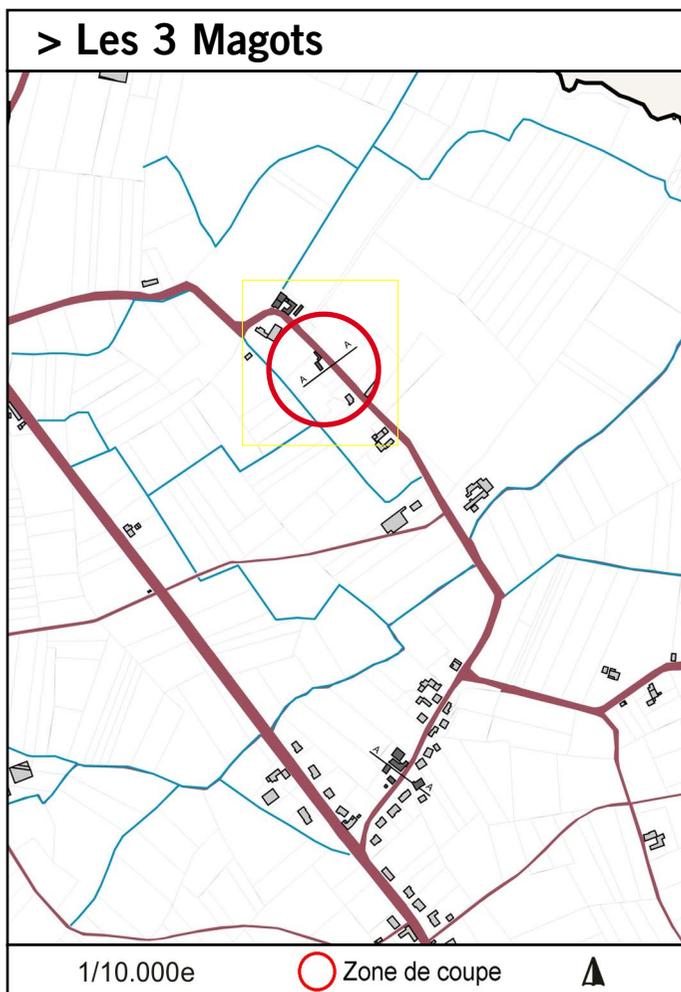
→ ENJEUX

- Ne pas urbaniser le long de cet axe majeur, bordé de fermes anciennes ayant généralement conservé un environnement valorisant (pâturage, vergers, ...). Ce secteur constitue par ailleurs une transition entre le plateau ouvert et la rue du Grand Chemin, plus densément bâtie.

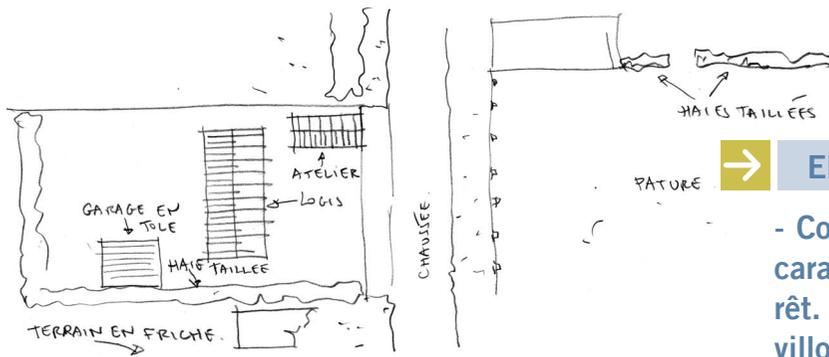
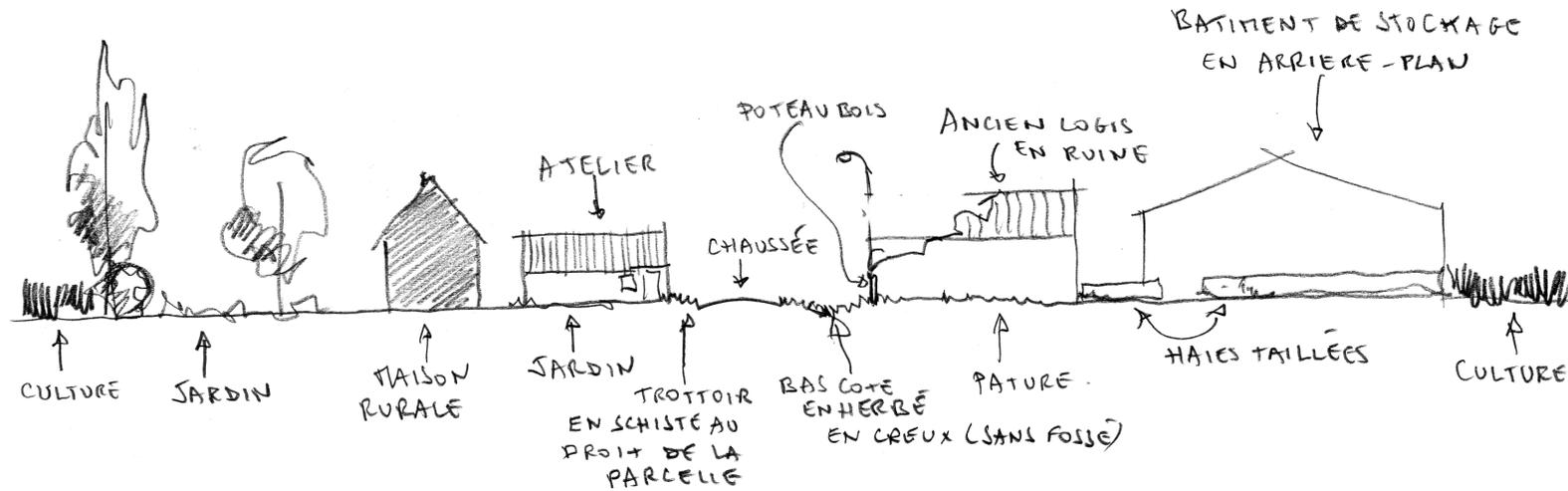
Conserver les éléments d'identité rurale tels que bas-côtés enherbés, fossés, haies basses taillées, pavages devant les porches d'entrées ou sous forme de trottoirs soulignant le bâti, ...



Groupement élémentaire de quelques maisons, situé en milieu rural sans autonomie administrative.



Situé au nord de la commune dans un paysage de pâtures et de cultures, ponctué de petits bois et limité par un horizon forestier le long de la frontière belge, le secteur des Trois Magots se compose à l'origine de petits groupes de fermes et maisons rurales dispersés le long de la voie auxquels se sont ajoutés quelques pavillons récents. Ici l'ambiance rurale domine encore par la nature des constructions et l'environnement prairial, mais la pression visible par le développement pavillonnaire sur ce secteur, aux abords de la RD955, se fait fortement sentir.



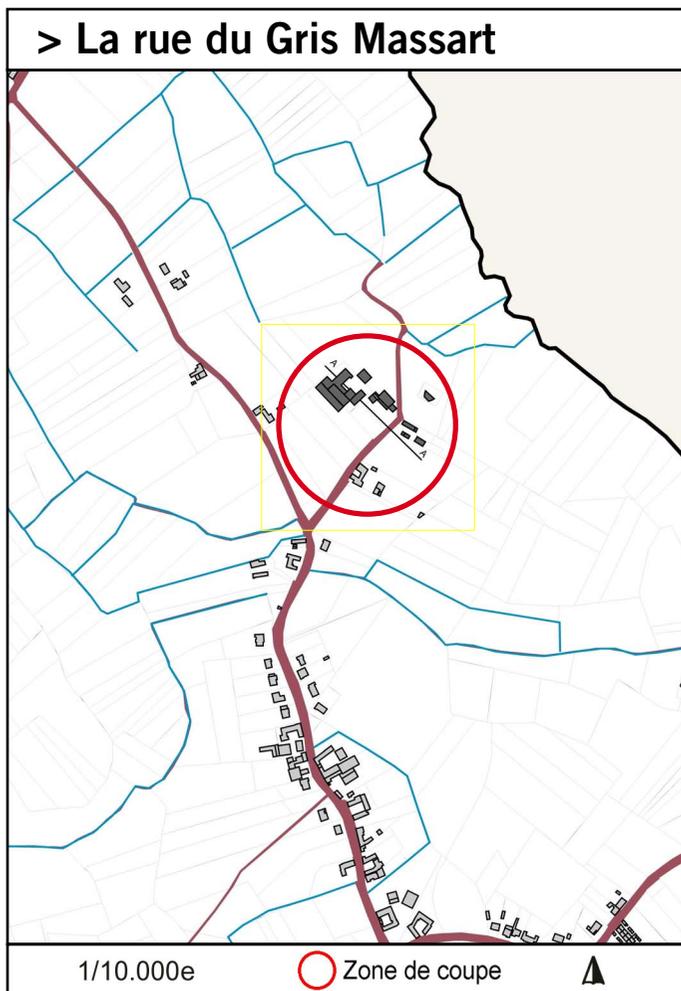
→ ENJEUX

- Conserver au maximum l'organisation éparse du bâti qui caractérise et ponctue ce secteur situé entre noyau et forêt. Par conséquent, éviter de prolonger l'extension pavillonnaire située à proximité, au sud.
- Préserver le caractère rural de la chaussée, sinueuse, avec des bas-côtés simples et enherbés, notamment aux abords des constructions.



Groupement élémentaire de quelques maisons, situé en milieu rural sans autonomie administrative.

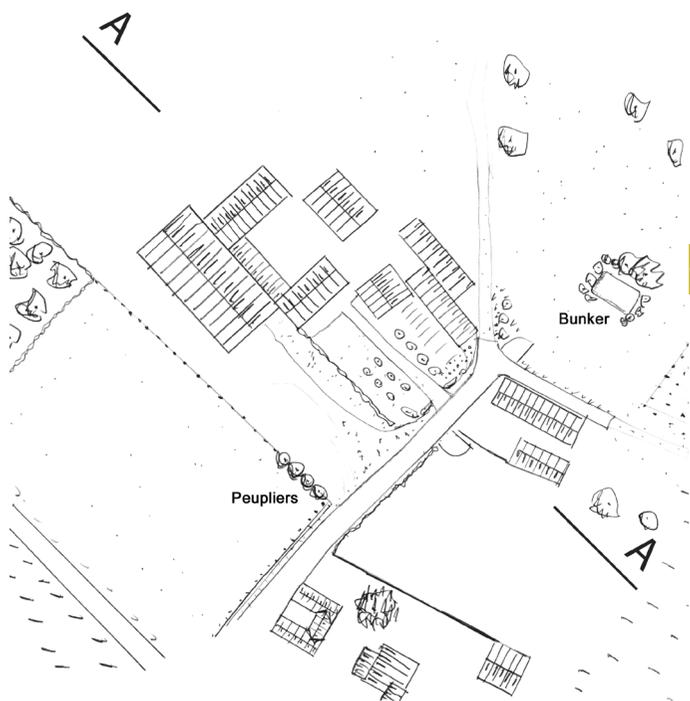
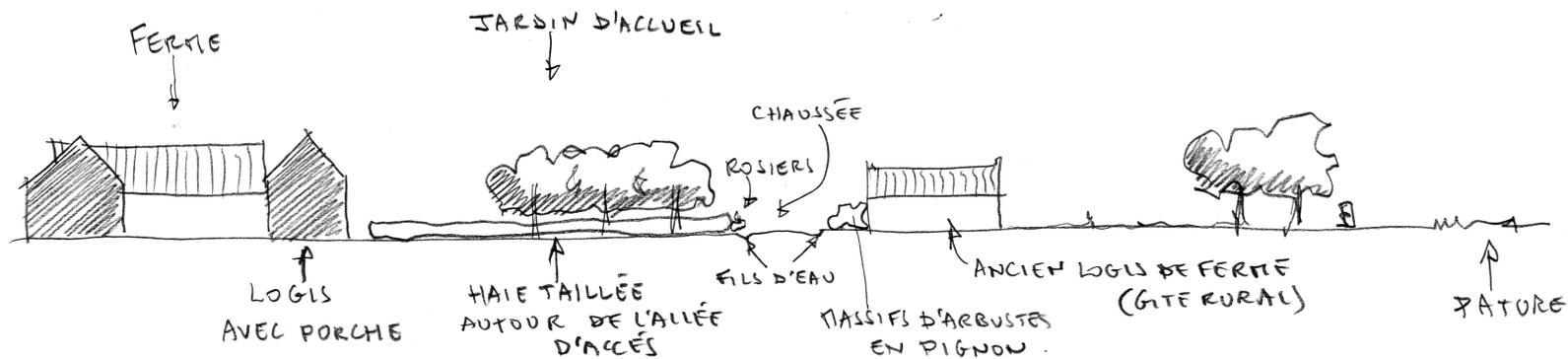
> La rue du Gris Massart



Le secteur du Gris Massart se situe au nord-est de la commune, à proximité de la frontière et au bout d'une voie en impasse. Implantée dans un environnement mêlant cultures, prairies et petits bois, l'exploitation agricole la plus importante est marquée par des abords jardinés assez travaillés : une allée bordée de haies taillées, des jardins plantés et fleuris, quelques arbres d'alignement, des vergers ... La route la desservant, sinueuse et étroite, renforce l'idée d'isolement.

La ferme se prolonge sur l'arrière par des bâtiments métalliques plus récents dont l'importance et l'aspect modifient l'organisation initiale de l'exploitation et de ses abords.

On notera par ailleurs, en vis-à-vis de la ferme, la valorisation de deux petits bâtiments annexes réhabilités en gîtes ruraux et dont l'organisation des abords contribue au charme et à l'intimité nécessaires à cet usage touristique.



→ ENJEUX

- Préserver l'aspect isolé des écarts situés à proximité de la lisière forestière.
- Préserver la simplicité de traitement de la route et de ses bas-côtés qui par moment, au contact des fermes, s'enrichissent de massifs jardinés.

Limitier au maximum l'étalement des constructions agricoles, ou bien, atténuer leur impact par des plantations par exemple, afin de préserver le rapport harmonieux des constructions anciennes avec leur environnement prairial ou cultivé.

Partenaires

Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut
DRAC Nord-Pas-de-Calais

Informations générales

Canton : Saint-Amand-les-Eaux
Arrondissement : Valenciennes
Superficie : 771 ha
Population (1998) : 1418 habitants
Habitants : les Rumegeois
Cours d'eau : l'Elnon
Activités principales : agriculture
Origine du nom : Il fait référence à une plaine
vide et marécageuse.

